

ALGÉRIE-COLOMBIE
Messahel reçoit le nouveau chargé d'affaires de la Colombie en Algérie
P. 24

ALGÉRIE - ÉTATS-UNIS
L'élargissement de la coopération algéro-américaine en matière de santé évoqué à Alger
P. 24

ALGÉRIE - KUWEIT
APS-KUNA: examen des moyens de renforcer la coopération entre les deux agences
P. 24

ONU - FEMME
Une délégation de l'APN a pris part à la 62^e session de la Commission de la condition de la femme hier à New York
P. 24

ALGÉRIE- AFRIQUE
M. Kaouane insiste sur le droit des téléspectateurs africains à suivre "sans chantage" les compétitions sportives
P. 24

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, TAYEB LOUH, L'A AFFIRMÉ, LUNDI À ADRAR

La modernisation du secteur de la justice, une «question urgente»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué, lundi à Adrar, que la modernisation du secteur de la justice était une "question urgente". "Mettre le secteur de la justice au diapason de la modernisation est devenue une question urgente et inévitable, à l'ère du développement du numérique et des nouvelles technologies", a affirmé M. Louh, en marge de l'inauguration du tribunal d'Aoulef (250 km, est d'Adrar).

P. 3



LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, NOURIA BENGHEBRIT, L'A INDIQUÉ, LUNDI DE BLIDA
Baccalauréat 2018: la consultation fixera la date de l'examen au 3 ou au 19 juin
P. 3

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS, ABDELGHANI ZAALANE, L'A INDIQUÉ À ALGER
«Extension de 54 km des lignes du métro d'Alger à l'horizon 2030»
P. 3

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAUX, HOCINE NECIB, L'A ANNONCÉ, À ALGER
Lancement prochain d'un appel d'offres pour la réalisation de 31 stations d'épuration des eaux usées
P. 4

JEUNES Tlemcen: Mourad Zemali insiste sur l'incitation des jeunes porteurs de projets à l'investissement
P. 5

SANTÉ

BÉBÉ : comment savoir s'il est déshydraté ?
P. 12-13

FORUM

CE MATIN À 10H30
Le Pr Messaoud Zitouni, coordinateur national du plan cancer invité du Forum de DK News
P. 2



Ce forum est sponsorisé par la CNEP BANQUE

F T BALL

RETRAIT DE LA DÉLÉGATION À LA LFP :
L'ancien président Mahfoud Kerbadj débouté par le TAS
P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
34 contrebandiers interceptés dans l'extrême sud du pays, un homme armé arrêté à Batna
P. 3



Ce forum est sponsorisé par la CNEP BANQUE

FORUM

CE MATIN À 10H30

Le Pr Messaoud Zitouni, coordinateur national du plan cancer invité du Forum de DK News

Le Pr Messaoud Zitouni, coordinateur national du plan cancer 2015-2019, le Pr Farid Benhamdine, président de la Société algérienne de pharmacie et le Pr Mourad Abid, chirurgien chef du service oncologie au Centre anti-cancer de Batna, seront les invités ce matin à partir de 10h30 du Forum de DK News dans le cadre d'une conférence-débat qui portera

sur les points suivants : «Le Plan cancer ordonné par son Excellence le Président de la République, les chiffres sur le cancer : prévention et dépistage, les médicaments et les prix, les centres anti-cancer, les progrès en Algérie». La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sise 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



Horaire des prières

Mercredi 26 Joumada al thania 1439

Fajr	05:26
Dohr	12:58
Asr	16:20
Maghreb	18:59
Isha	20:19



DEMAIN À L'OPÉRA D'ALGER Clôture de l'événement Djoughra, touches féminines



Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, présidera demain jeudi 15 mars à partir de 19h à l'Opéra d'Alger, Boualem-Bessaïh, la soirée de clôture de la manifestation «Djoughra, touches féminines» organisé par L'association culturelle El Hachemi Guerouabi.

UNIVERSITÉ DES SCIENCES ISLAMQUES «Le rôle de la diplomatie algérienne durant la guerre de libération» en débat

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et dans le cadre de l'émission «Rendez-vous avec l'histoire», le musée national du moudjahid organise ce matin à partir de 10h à l'université des sciences islamiques d'Alger, une rencontre qui portera sur «Le rôle de la diplomatie algérienne durant la guerre de libération».

DEMAIN À LA SALLE EL MOUGAR Hommage à Georges Moustaki

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), rendra hommage à Georges Moustaki, lors d'un concert prévu demain jeudi 15 mars à partir de 19h à la salle El Mougar.



PROTECTION CIVILE Regroupement régional des directeurs de wilaya



Dans le cadre de la préparation de la campagne de lutte contre les feux de forêts, de récoltes et de de surveillance des plages 2018, la Direction générale de la Protection civile (DGPC),

organise ce matin à partir de 8h30 au niveau de la Direction de la protection civile de Médéa, un regroupement régional des directeurs de wilayas de la Protection civile.

CE SOIR À 18H AU TNA Présentation de la pièce «Le procès»

A l'occasion de la célébration de la journée nationale des handicapés, le Théâtre national algérien (TNA), organise ce soir à partir de 18h, une pièce théâtrale intitulée «Le procès», jouée par une troupe composée de personnes à besoins spécifiques.



COMMUNE D'ALGER-CENTRE Célébration de la Journée nationale des handicapés

A l'occasion de la Journée nationale des Personnes Handicapées (14 mars), la commune d'Alger centre, organise ce matin à partir de 9h au Jardin de la liberté (Didouche-Mourad), une série d'activités culturelles pour marquer l'événement.

Météo



	Max	Min
Alger	22°	14°
Oran	23°	14°
Annaba	19°	12°
Béjaïa	21°	14°
Tamanrasset	31°	14°

LE 22 MARS À LA SALLE IBN ZEYDOUN Concert de musique andalouse

Sous le thème des Retrouvailles et à l'occasion de la journée mondiale de la poésie, les trois chanteuses à la voix sublime : Manal Gherbi, Hasna Hini et Alla Esma, animeront un récital andalou inspiré de contes de poésies et de riches mélodies arabo-andalouse, nouba, hawzi, malhoun et mached, jeudi 22 mars à partir de 19h à la salle Ibn Zeydoun.

DU 19 AU 23 MARS À ALGER Salon national de la micro-activité



Plus de 100 promotrices bénéficiaires du dispositif du micro-crédit, prendront du 19 au 23 mars, au Salon national de la micro-activité, organisé par l'agence nationale du micro-crédit (ANGEM) sous le thème «La femme rurale : acquis et défis». Cette manifestation s'inscrivant dans le cadre des services financiers garantis par l'ANGEM, au profit des bénéficiaires du dispositif du micro-crédit, est destinée à valoriser la contribution de la femme rurale dans le développement socio-économique.

Elle vise également à promouvoir les produits locaux, réalisés par les femmes rurales exposantes et montrer les expériences réussies des promotrices, financées dans le cadre du dispositif du micro-crédit. Des associations actives dans le domaine du développement social et l'insertion économique, notamment au profit des femmes et organismes et institutions partenaires dans la mise en œuvre de ce dispositif prendront également part à la manifestation. Plusieurs activités sont prévues en marge de cet événement, telles que la sensibilisation à la construction d'un réseau national de femmes rurales entrepreneuses et l'organisation d'ateliers types, d'études technico-économiques pour les femmes.

DEMAIN AU SIÈGE DE LA CACI Journée d'information sur «La Bourse d'Alger»



La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise demain jeudi à partir de 9h, en collaboration avec la Bourse d'Alger, une journée technique sur «La Bourse d'Alger, mécanisme de financement alternatif pour les entreprises algériennes». Les mécanismes de financement d'une entreprise sont multiples et diversifiés, auxquels toute entreprise algérienne peut faire appel, à l'instar du financement bancaire classique, le recours aux fonds d'investissement, le leasing et l'introduction en bourse.

DEMAIN AU CRASC D'ORAN Journée d'étude sur «Les tribus algériennes de l'Oranie et son Sud»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise demain jeudi 15 mars à partir de 9h, une journée d'étude sur «Les tribus algériennes de l'Oranie et son Sud : Entre l'autorité de l'Emir Abdelkader et la nouvelle autorité coloniale (1830-1850)».



LES 16 ET 17 MARS À L'AURASSI Congrès de l'association des rhumatologues algériens privés



L'association des rhumatologues algériens privés (ARAP), tiendra son 16e congrès, les 16 et 17 mars à l'hôtel El Aurassi, Alger.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, TAYEB LOUH, L'A AFFIRMÉ, LUNDI À ADRAR

La modernisation du secteur de la justice, une "question urgente"

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué, lundi à Adrar, que la modernisation du secteur de la justice était une "question urgente".

"Mettre le secteur de la justice au diapason de la modernisation est devenue une question urgente et inévitable, à l'ère du développement du numérique et des nouvelles technologies", a affirmé M. Louh, en marge de l'inauguration du tribunal d'Aoulef (250 km Est d'Adrar).

Pour le ministre, "les profondes réformes du secteur, visant la consécration de l'Etat de droit et l'appui à l'ancrage de l'autorité de la loi s'articulent sur des axes fondamentaux, dont l'enrichissement du système législatif et réglementaire, la promotion et la valorisation de la ressource humaine, la modernisation du secteur et la réforme de l'administration pénitentiaire à travers l'adoption de normes internationales modernes dans le traitement de la population carcérale".

"La réalisation des structures judiciaires s'est effectuée de manière à leur permettre d'assumer pleinement et de façon qualitative leurs fonctions", a souligné le ministre, citant à titre d'illustration le nouveau tribunal d'Aoulef qui dispose des moyens requis pour promouvoir, sérieusement et dans des conditions adéquates, la mission de l'appareil judiciaire.

M. Louh a relevé, en outre, que "la concrétisation d'un édifice judiciaire de cette importance, comparativement à la densité de la population de la région, a été adoptée pour assurer



sa pérennité et lui permettre d'accomplir sa mission de façon moderne, conformément à une stratégie s'articulant, entre autres, sur les principes de la réforme de la justice, notamment au volet de la modernisation et du rapprochement de la justice du citoyen".

"Ces réformes, inscrites dans le cadre du programme du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, s'assignent comme objectifs la consolidation du pouvoir judiciaire et lui permettre de garantir la protection des droits fondamentaux et des libertés individuelles, et de garantir que ce pouvoir ne soit soumis qu'à la seule force de la Loi", a-t-il souligné.

Ceci, de sorte à contribuer à la consécration de la paix, la quiétude, la sécurité et la stabilité de la société,

ainsi qu'à la consécration de la confiance entre le citoyen et les institutions de l'Etat, a ajouté M. Louh.

Le ministre de la Justice a inspecté les bureaux du tribunal d'Aoulef, d'une conception architecturale moderne, où il s'est enquis des affaires traitées, du mécanisme de la médiation judiciaire, ainsi que des applications techniques modernes de la gestion du secteur.

Mettant à profit cette visite, M. Tayeb Louh a appelé à doter les tribunaux de salles d'archives, avant de faire état de la création de quatre centres d'archives régionaux à Oran, Béchar, Ouargla et Constantine.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux poursuivra mardi sa visite de travail par l'inspection de structures du secteur au chef-lieu de la wilaya d'Adrar.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS, ABDELGHANI ZAALANE, L'A INDIQUÉ À ALGER

«Extension de 54 km des lignes du métro d'Alger à l'horizon 2030»

Le réseau des lignes du métro d'Alger connaîtra, à l'horizon 2030, une extension de 54 km et comptera 55 nouvelles stations, a indiqué hier à Alger le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane.

Après achèvement des travaux de réalisation des lignes "El Harrach-Aéroport d'Alger", "Ain Naâdja-Baraki" et "Place des Martyrs-Bab El Oued-Chevalley", assurés par le groupe public Cosider, le réseau des lignes du métro d'Alger devrait s'étendre sur 33 km avec 32 stations à l'horizon 2023 et 54 km avec 55 stations à l'horizon 2030, a précisé M. Zaalane devant les membres de la commission des transports et des télécommunications à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Les lignes du métro d'Alger s'étendent actuellement sur 13 km de la Grande Poste à El Harrach (13 stations), mais à la faveur de l'inauguration prochaine des deux extensions Grande Poste-Place des Martyrs et Hai El Badr-Ain Naâdja, elle s'étendront sur 18 km (19 stations).

Les études détaillées du projet de réalisation du métro d'Oran sont en cours, a-t-il ajouté.

Concernant le transport par Tramway, le ministre a fait savoir que les travaux se poursuivaient pour l'achèvement des projets à Sétif, Mostaganem et Ouargla, précisant que les rames du Tramway d'Ouargla assemblées par Cital à Annaba seront réceptionnées le 19 mars.

Il a également indiqué que les travaux se poursuivaient pour l'achèvement de la réalisation de téléphériques à Tizi Ouzou (Kaf Naâdja-Redjaoua) et à Alger (Bab El Oued-Zghara), ce qui portera le nombre total de téléphériques en Algérie à 12 à travers Alger, Annaba, Constantine, Blida, Tlemcen et Tizi Ouzou.

M. Zaalane a affirmé la réception fin 2018, des deux aéroports internationaux d'Alger et d'Oran qui viendront renforcer les capacités nationales de transport aérien de 10 millions de voyageurs pour la capitale et 3,5 millions de voyageurs par an pour Oran.

Concernant les projets de transport maritime, il est prévu l'inauguration, en deux mois "au plus tard", des nouvelles stations maritimes de transport des voyageurs à Alger, et s'en suivront celles d'Annaba, Skikda, Mostaganem, Ghazaouet et Oran.

Des travaux sont également en cours au niveau des ports de Béjaïa, Alger, Oran, Jen Jen (Jijel), Mostaganem, Annaba, Skikda et Ghazaouet, a indiqué le ministre, affirmant que ces projets permettront pour la première fois dans l'histoire de la navigation maritime algérienne d'accueillir de grands conteneurs.

Ces efforts viennent accompagner les réformes visant à moderniser la gestion des ports pour faciliter et simplifier les mesures d'accès des navires au pays. S'agissant du projet du port centre à Cherchell (TIPASA), le ministre a indiqué qu'il sera procédé à la réalisation d'études exhaustives, en sus de la désignation d'un consortium de maîtres d'oeuvre.

D'une capacité de transport de 6,3 millions de conteneurs, soit 25,7 millions de tonnes de marchandises, le port centre sera relié au réseau ferroviaire et autoroutiers, ainsi qu'à trois zones industrielles.

LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, NOURIA BENGHEBRIT, L'A INDIQUÉ, LUNDI DE BLIDA

Baccalauréat 2018: la consultation fixera la date de l'examen au 3 ou au 19 juin

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit a indiqué, lundi de Blida, que les résultats de la consultation lancée ce jour même pour fixer la date de l'examen du baccalauréat permettront d'arrêter la date de cet examen officiel le 3 ou le 19 juin prochain.

La consultation élargie pour fixer la date de l'examen du baccalauréat, lancée ce jour et qui s'étalera jusqu'au 15 mars en cours via le site réservé aux candidats scolarisés, aux enseignants et aux inspecteurs, permettra de trancher sur le maintien de la date initiale du 3 juin ou le report de l'examen au 19 du même mois, a précisé



Mme. Benghebrit lors d'une conférence de presse animée au siège de la wilaya de Blida, en marge de sa visite de travail.

Affirmant que tous les établissements éducatifs étaient "entièrement prêts" à abriter l'examen (BAC) à la date du 3 juin, la minis-

tre a ajouté que le report de cet examen de 15 jours dépendra des résultats de cette consultation qui vise en premier lieu l'intérêt des élèves.

Notant que c'est la deuxième année de suite que le baccalauréat coïncide avec le ramadhan, la

ministre a indiqué que ces les élèves qui ont demandé ce report même si la grève n'a pas touché l'ensemble des lycées.

Précisant que cette demande s'explique par le climat qu'a connu le secteur, Mme. Benghebrit a déclaré "nous avons les résultats de la consultation mais nous n'allons pas les dévoiler aujourd'hui".

Pour la ministre, cette opération est une opportunité pour les élèves d'exprimer leur avis dans le cadre de la citoyenneté, ajoutant qu'ils ont le droit de s'exprimer et nous allons prendre en considération l'avis de la majorité", a-t-elle dit.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

34 contrebandiers interceptés dans l'extrême sud du pays, un homme armé arrêté à Batna (MDN)

Trente-quatre (34) contrebandiers ont été interceptés, un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions ont été saisis lundi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tamanrasset, In Guezam et Bordj Badji Mokhtar, tandis qu'un individu en possession d'un pistolet automatique a été arrêté par la Gendarmerie nationale à Batna, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détache-

ments de l'Armée nationale populaire ont intercepté, le 12 mars 2018 à Tamanrasset, In Guezam et Bordj Badji Mokhtar (6e RM), trente-quatre (34) contrebandiers et saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions, un camion, deux (2) véhicules tout-terrain, 3.000 litres de carburant, douze (12) marteaux piqueurs, neuf (9) détecteurs de métaux et cinq (5) groupes électrogènes, tandis qu'à Batna (5e RM), des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté un individu en possession d'un pistolet automatique", précise le

communiqué. D'autre part, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale "ont arrêté, à Tindouf (3e RM) et Tlemcen (2e RM), quatre (4) narcotrafiquants en possession de 9.330 kg de kif traité, alors qu'un autre détachement a appréhendé, à Ouargla (4e RM), deux (2) contrebandiers et saisi 2.518 unités de tabac", note le même source, ajoutant que "six (6) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Adrar et Ghardaïa".

LA MINISTRE DE LA POSTE, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, DES TECHNOLOGIES ET DU NUMÉRIQUE, IMANE HOUDA FERAOUN, L'A AFFIRMÉ :

«Baccalauréat: la décision de couper ou pas l'internet pour éviter la fuite des sujets relève des prérogatives du Gouvernement»

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Feraoun a affirmé, lundi à Alger, que la décision de couper ou pas l'accès à internet lors des épreuves du baccalauréat 2018 pour éviter la fuite des sujets d'examen relève des prérogatives du Gouvernement et n'est pas du ressort de son département.

En réponse aux préoccupations des membres de la Commission des transports, des transmissions et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme.

Feraoun a indiqué que "aucune décision n'a été prise, pour l'heure, au sujet de la coupure de l'accès à internet lors des épreuves du baccalauréat 2018 pour éviter la fuite des sujets d'examen", assurant que la question "relève de la seule responsabilité du Gouvernement".

Rappelant que la triche lors des examens et l'utilisation des smart phones à cette fin était un phénomène mondial, la ministre a assuré que la question était en premier lieu, d'ordre "moral" appelant, dans ce sens, les parents à "sensibiliser leurs enfants" en leur interdisant le recours à ses actes scandaleux.

Elle a affirmé, à ce propos, que "les entreprises économiques n'ont pas été affectées par la décision" prise lors des sessions précédentes du baccalauréat où l'accès à internet avait été coupé pour éviter la fuite des sujets, précisant que l'accès a été limité dans le cadre de cette décision uniquement pour les réseaux sociaux, à l'image de Facebook, WhatsApp et Viber.

Abordant les efforts déployés pour améliorer les services postaux et accélérer le débit d'internet qu'elle a qualifié de "grand défi" pour le secteur, la ministre a affirmé que le problème majeur à l'origine du retard enregistré dans la concrétisation des projets prévus était le manque de formation des cadres, soulignant que les diplômés de l'université algérienne "reçoivent une formation strictement théorique".

L'Algérie demeure un pays "importateur des nouvelles technologies" ce qui nécessite des dépenses colossales pour l'acquisition de nouveaux équipements et la formation des techniciens et ingénieurs à leurs utilisations, a ajouté Mme. Feraoun. Abordant, par ailleurs, le faible niveau des services au niveau d'Algérie Poste (AP), la ministre a imputé cette situation aux "conditions financières difficiles qu'a connues l'entreprise ces dernières années, au recrutement anarchiques et au départ à la retraite de plusieurs travailleurs".

Elle a rappelé, à ce propos, la titularisation de pas moins de 1800 employés recrutés dans le cadre des contrats de pré-emploi.

S'agissant de l'accès frauduleux aux comptes postaux des citoyens et le détournement des fonds par les employés d'AP, la ministre a affirmé que le nombre de cas a connu "une grande diminution grâce à la modernisation du système de contrôle". Pour ce qui est du retard dans la réception des colis postaux, Mme. Feraoun a indiqué qu'en plus de l'équipement du centre de tri de Birtouta en dernières innovations dans le domaine, un accord a été signé avec la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) pour l'acheminement des colis vers d'autres wilayas.

APS

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, HOCINE NECIB, L'A ANNONCÉ, LUNDI À ALGER

Lancement prochain d'un appel d'offres pour la réalisation de 31 stations d'épuration des eaux usées

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé, lundi à Alger, le lancement prochain d'un appel d'offres en vue de la réalisation de 31 stations d'épuration des eaux usées après la décision portant dégel des projets du secteur.

Intervenant à l'ouverture du 14e Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau et de l'environnement (SIEE-Pollutec) au Palais des expositions aux Pins Maritimes (Alger), M. Necib a estimé que le nouvel appel d'offres était un "précédent" dans l'histoire du secteur au vu du nombre des stations qui seront réalisées, ce qui portera le total des stations d'épuration dans le pays à 230 d'ici à 2020.

La réalisation de ces nouvelles stations permettra de renforcer les capacités nationales de traitement des eaux usées, pour passer ainsi à 600 millions de mètres cubes par an, contre 400 millions de mètres cubes actuellement, selon le ministre qui a affirmé que les eaux générées par les stations d'épuration seront orientées vers les activités agricoles en particulier.

Il a, à ce titre, précisé que la réalisation des stations d'épuration est "un grand pari", vu leur rôle dans la préservation des ressources hydriques, souterraines ou au niveau des barrages, outre son rôle dans la garantie de la sécurité sanitaire et la préservation de l'environnement.

Il a également appelé les entreprises chargées de la gestion de ces stations d'investir dans la réalisation d'unités industrielles de mobilisation de boues aux fins d'utilisation dans les activités agricoles comme fertilisants naturels.

Le ministre a également fait part du dégel de 50 autres projets en vue de la réalisation de jardins filtrants qui seront répartis sur les régions rurales à travers tout le pays.

Les jardins filtrants sont une des techniques intelligentes destinées à l'épura-

tion naturelle des eaux usées.

Concernant les projets de dessalement de l'eau de mer, le ministre a fait savoir que le Gouvernement a décidé récemment de lancer un projet d'une nouvelle station de dessalement de l'eau de mer dans la wilaya de Béjaia.

Ce projet s'ajoute aux deux autres stations en cours de réalisation dans les wilayas d'El Tarf et d'Alger, ce qui portera le total des stations de dessalement à 14 en 2020, contre 11 actuellement.

Après réception des projets prévus, le taux des eaux de mer dessalées passera de 17% à 25% du total de l'eau potable répartie à l'échelle nationale, ce qui fera de l'Algérie l'un des pays ayant le plus recours au dessalement de l'eau de mer, d'après le ministre.

Le Gouvernement décide de retirer la prérogative de gestion des petits barrages aux communes

Par ailleurs, le ministre a révélé que le Gouvernement avait décidé, récemment, de retirer les prérogatives de la gestion des petits barrages aux communes et de les transférer progressivement vers l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT).

Cette démarche permettra de mieux utiliser les ressources en eau au niveau des barrages dont la capacité oscille entre 500.000 et 4 millions m³, a fait savoir M. Necib, annonçant le lancement de l'opération de contrôle des barrages, au cas par cas.

Evoquant les orientations futures de la politique de



son secteur, le ministre a affirmé que son département œuvrait à réviser le plan national de l'eau à l'horizon 2030 en vue de le prolonger jusqu'à 2050 dans le cadre du perfectionnement des outils de maîtrise des besoins futurs, au vu de la forte croissance démographique et de l'évolution des activités économiques.

Le ministre qui a visité les différents pavillons du Salon, a exhorté les entreprises algériennes à intensifier leurs investissements pour la réalisation d'unités de fabrication locale des équipements d'épuration des eaux issues de déchets industriels, affirmant que ce domaine était "très prometteur" compte tenu des besoins enregistrés au niveau des zones industrielles après la décision interdisant le rejet des eaux polluées dans la nature.

Il a également appelé les entreprises activant dans la fabrication des équipements d'irrigation à investir davantage pour produire localement les intrants nécessaires afin de réduire la facture d'importation.

Concernant la priorité accordée aux entreprises locales dans les projets du secteur, M. Necib a fait savoir qu'il avait chargé des bureaux d'études algériens d'élaborer une étude sur

deux grands transferts dont la longueur dépasse les 1200 km, alors qu'auparavant ce genre d'études était confié aux bureaux étrangers qui sous-traitaient avec des bureaux locaux.

"Nous avons unifié les compétences algériennes en matière d'ingénierie et d'études et leur avons confié des projets importants permettant de les valoriser, notamment à l'échelle internationale", a-t-il déclaré, ajoutant que ces études seront marquées pour la première fois par l'intégration de technologies utilisées dans le secteur de la défense nationale, dans le but de réaliser des études de qualité.

A rappeler que près de 150 opérateurs de 15 pays dont l'Allemagne, le Canada, la Chine, l'Italie, l'Espagne, la Turquie, la Hollande, la Pologne et le Portugal ont pris part à la 14ème édition du Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau (SIEE-Pollutec) qui s'étalera jusqu'au 15 mars.

Accompagné du Wali d'Alger, Abdelkader Zoukhi, le ministre a mis l'accent sur "l'intérêt particulier" accordé durant cette manifestation aux activités de traitement des eaux de barrages, de mer et usées.

forts nécessaires étaient déployés pour assurer une alimentation régulière en eau potable du plus grand nombre de communes possible.

M. Necib a fait état de l'inauguration de plusieurs projets majeurs avant l'été prochain dans le cadre du programme de généralisation progressive du système d'alimentation quotidienne en eau potable.

Il a notamment cité l'entrée en service avant l'été du projet de transfert du barrage de Mehoulène vers Sétif et celui du barrage d'Ourkiss vers Oum El Bouagui.

M. Necib : le taux de remplissage des barrages est de 56%

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a indiqué lundi à Alger que le taux de remplissage des barrages au niveau national avait atteint 56% grâce aux précipitations enregistrées cette saison.

Le taux de remplissage des barrages au niveau national a atteint 56% grâce aux précipitations enregistrées cette saison, a précisé M. Necib dans une déclaration à la presse à l'ouverture du 14e salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau (SIEE-Pollutec) au Palais des expositions des Pins Maritimes (Alger).

Le taux de remplissage varie d'une région à l'autre, avec une moyenne de 50% dans les régions ouest et 67% dans les régions est, a-t-il ajouté.

Le taux de remplissage des barrages a augmenté grâce au retour de la pluviométrie annuelle moyenne à ses niveaux habituels pour la première fois depuis trois ans, a-t-il souligné.

La pluviométrie annuelle moyenne est estimée à 700 mm dans les régions nord et 350 à 400 mm dans les Hauts plateaux.

Concernant la disponibilité des ressources hydriques l'été prochain, le ministre a affirmé que tous les ef-

TRAVAUX PUBLICS

Zaalane : L'autoroute Est-Ouest équipée du système de péage avant fin 2018

L'autoroute Est-Ouest sera dotée avant fin 2018, des différents équipements d'exploitation, notamment du système de péage, a affirmé hier à Alger le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane.



Lors d'une séance d'audition devant la commission des transports et des télécommunications à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Zaalane a

indiqué que les travaux d'installation des équipements y compris des systèmes de péage, de gestion du trafic routier, de météorologie, de communication

interne, de surveillance-vidéo, de réseaux de fibres optiques, de transmission et d'appel d'urgence, de radio info-traffic et de panneaux d'affichage électroniques.

48 postes de péage sont en cours de réalisation au niveau des échangeurs et 7 autres sur l'autoroute Est-Ouest, a indiqué le premier responsable du secteur, outre 42 stations de services, 35 aires de repos et 22 postes de maintenance et d'exploitation (chaque poste couvre un tronçon de l'autoroute s'étalant sur une distance de 65 à 75 km), ce qui permettra une intervention rapide en cas d'urgence (moins de 30 minutes).

L'autoroute Est-Ouest qui s'étend sur 1.132 km, verra son dernier tronçon, au niveau de la wilaya d'El-Tarf, s'étendant sur 48 km, réceptionné à la fin du premier trimestre 2019, ainsi la longueur globale de l'autoroute atteindra 1.216 km, selon le ministre.

JEUNES

Tlemcen: Mourad Zemali insiste sur l'incitation des jeunes porteurs de projets à l'investissement

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a insisté lundi à Tlemcen sur l'incitation des jeunes porteurs de projets à l'investissement.

Inaugurant une annexe de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) dans la commune de Maghnia, le ministre a souligné qu'"il faut inciter les jeunes porteurs de projets à investir, à créer des micro-entreprises notamment dans les zones frontalières" pour pouvoir procurer de l'emploi.

Mourad Zemali a instruit les responsables de l'ANSEJ à fournir aide et facilités aux porteurs de projets pour leur réussite.

Le ministre a déclaré que les projets dont les propriétaires n'ont pas réussi et qui

n'ont pas pu rembourser leurs créances auprès des banques "ne seront pas poursuivis en justice", ajoutant qu'"il faut les accompagner pour atteindre les objectifs escomptés" de leurs projets.

D'autre part, le ministre a souligné que cette rencontre, qui a réuni lundi à Tlemcen des responsables du secteur de l'emploi des wilayas frontalières (Tlemcen, Béchar et Nâama), constitue une occasion pour prendre connaissance des spécificités et potentialités de ces wilayas et les besoins du marché de l'emploi.

La visite du ministre a été marquée par l'inauguration d'un nouveau siège de l'antenne régionale du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) à Mansourah et d'un centre



payeur de la CNAS à Sabra.

Le ministre a également visité des micro-entreprises réalisés au titre des dispositifs de l'emploi, à l'instar des entreprises de fabrication des prothèses orthopédiques, de production de lait et dérivés et d'emballage de sucre.

Cette visite a été ponctuée par la signature d'une convention entre l'agence de wilaya de l'ANSEJ et le centre universitaire de Maghnia en vue de renforcer la culture d'entrepreneuriat en milieu universitaire.

INDUSTRIE - ARMÉE APN :

La commission de la Défense nationale organise une journée parlementaire sur l'industrie militaire en Algérie

La commission de la défense nationale de l'Assemblée populaire nationale (APN) a organisé hier une journée parlementaire, consacrée à la question de "l'industrie militaire en Algérie", indique un communiqué de l'Assemblée.

La commission de la défense nationale a choisi ce sujet "afin d'examiner la réalité et les objectifs de cette industrie" et sa capacité à relever les défis induits par la garantie de ressources supplémentaires à l'économie nationale, précise la même source.

Cette question est d'une importance extrême, d'autant que l'Algérie oeuvre,

depuis des années, à conforter "son choix stratégique de s'orienter vers le développement et l'élargissement de la base de son industrie militaire", afin de faire face à la facture exorbitante, endossée par l'Etat, pour l'importation des différents équipements destinés à l'Armée nationale populaire (ANP), ajoute le communiqué.

Organisée sous le slogan "industries militaires: réalité et perspectives", cette journée parlementaire s'impose, en raison des nombreux défis sécuritaires et des aspirations de l'Algérie à orienter une partie des équipements militaires

fabriqués localement à l'exportation vers des pays voisins.

Les organisateurs de cette journée ont tracé un riche programme incluant la projection d'un documentaire sur l'industrie militaire en Algérie, suivie de trois interventions sur "l'importance des industries de la défense", "l'aspect économique des industries militaires" et "le rôle de l'industrie militaire dans le développement économique national". Ces interventions seront suivies d'un débat public, conclut le communiqué.

HABITAT

Constantine: 3.000 LPL à attribuer "la semaine prochaine" au pôle urbain Massinissa



Trois mille (3.000) logements publics locatifs (LPL), réalisés au niveau du pôle urbain intégré de Massinissa dans la commune d'El Khroub (Constantine), seront attribués "la semaine prochaine" à leurs bénéficiaires, a annoncé lundi le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Abdelghani Dib.

Ce quota de logements, à caractère social, fait partie d'un lot de plus de 12.000 unités de même type devant être distribué à Constantine "courant 2018", a indiqué à l'APS M. Dib, affirmant que la construction du plus gros de ce programme avait été achevée et ne reste que la finalisation des travaux des voiries et réseaux divers (VRD) et ceux d'aménagement extérieur.

Les bénéficiaires du programme de 3.000 LPL à distribuer la semaine prochaine au pôle urbain intégré Massinissa "peuvent dès demain (mardi) s'acquitter des paiements de leurs cautions auprès des deux caisses de l'OPGI de Massinissa et d'El Khroub", a indiqué le même responsable, affirmant que toutes les dispositions nécessaires ont été mises en place pour permettre un meilleur déroulement de cette opération d'envergure.

Mettant l'accent sur l'impact qu'aura cette opération dans l'amélioration des conditions de vie des populations ciblées, le DG de l'OPGI a indiqué que ces logements ont été dotés, conformément aux orientations des pouvoirs publics, de toutes les structures d'accompagnement nécessaires pour un cadre de vie meilleur.

Il s'agit-là de l'une des plus grandes opérations de distribution de logements sociaux qu'a connu la wilaya de Constantine, a-t-il rappelé, précisant que depuis fin 2012 à 2017, plus de 17.000 LPL ont été distribués à Constantine (14.926 unités dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP) et plus de 2.000 LPL dans le cadre du logement social).

Dans le courant de l'année 2018, il sera procédé à l'attribution, entre autres, de 3.200 LPL au pôle urbain intégré de Ain Nehas, de 1.500 unités de même type à Békira et de plus de 3.000 logements à caractère social à l'UV 20 extension dans la ville Ali Mendjeli, selon les prévisions annoncées par les autorités locales.

La wilaya de Constantine bénéficie d'un programme global de plus de 38.000 LPL dont plus 29.000 LPL ont été déjà achevés, a-t-on rappelé, précisant que sur ce lot achevé (29.000) les clés de plus de 10.000 LPL ont été déjà remis à leurs bénéficiaires.

APS

LE MINISTRE DE L'ENERGIE, MUSTAPHA GUITOUNI, L'A ANNONCÉ LUNDI À BATNA Démarrage de la production «début 2019» au complexe de fabrication de turbines

Le complexe de fabrication de turbines, situé au parc industriel de la commune d'Ain Yagout, entrera en phase de production "début 2019", a annoncé lundi à Batna le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni.

Lors de l'inspection du projet, le ministre a souligné que cette usine "unique en son genre en Afrique" et "troisième au monde" s'inscrit dans le cadre d'un partenariat algéro-américain (groupe Sonelgaz et General Electric), ajoutant qu'elle démarrera la production avec 1.500 mégawatts à diriger vers la centrale d'Oumèche (Biskra) pour renforcer l'approvisionnement en électricité.

L'usine commencera par la production de deux turbines à gaz et une autre à vapeur, puis produira chaque deux ans 2.500 mégawatts jusqu'en 2024, a précisé M. Guitouni qui a souligné que le projet rentre dans le cadre du programme du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, pour répondre aux besoins nationaux en électricité par la production de 8.000 mégawatts d'ici 2024 et 8.000 autres mégawatts en 2028.

Le réseau national d'électricité qui fonctionne actuellement avec 16.000 mégawatts aura d'ici 2028 un total de 32.000 mégawatts, outre les énergies renouvelables, a soutenu le ministre.

L'énergie solaire fournit actuellement 400 mégawatts exploités par le réseau national d'électricité et ce volume passera à 22.000 mégawatts entre 2025 et 2030, a relevé M. Guitouni qui a insisté sur la nécessaire production de panneaux



solaires "à l'échelle nationale et en quantités suffisantes".

Le ministre a donné, à l'occasion, le coup d'envoi de la mise en service de la centrale Ain Djasser-3 qui, a-t-il noté, fournira au réseau national 800 mégawatts devant permettre de passer le prochain été sans coupures à Batna et dans le reste des wilayas du pays, notamment avec la prochaine réception des extensions des centrales d'Ain Djasser, d'Ain Arnet (Sétif), de Boutlélis (Oran) et de Cap Djinet (Boumerdès).

Après avoir suivi des explications sur les centrales Ain Djasser 1, 2 et 3, le ministre a estimé que l'Algérie dispose de suffisamment d'énergie jusqu'en 2030, "mais cela exige une exploitation rationnelle surtout que

l'Etat consacre annuellement trois (3) milliards de dollars pour satisfaire les besoins de la population" en cette énergie.

Il a en outre affirmé que l'augmentation du tarif d'électricité "n'est pas actuellement posée".

Au cours de la visite, il a été procédé à la mise en service du projet d'alimentation en électricité de 200 ménages du village Sidi El Khelayer, dans la commune de Djerna, et au raccordement au réseau d'alimentation en gaz naturel de 500 foyers du village Tabegaret, dans la commune d'Ouled Si Slimane.

Le ministre devait poursuivre sa visite par l'inspection de projets dans les communes de Batna et Tazoult.

INVESTISSEMENT Tlemcen: la commission d'investissement donne son accord de principe pour plusieurs projets



Plusieurs projets d'investissement ont reçu un accord de principe de la part de la commission d'investissement de la wilaya de Tlemcen, présidée par le wali, Ali Benyaïche, a-t-on appris lundi des services de la wilaya.

Sur un total de 18 dossiers présentés à cette commission, 15 ont été étudiés lors de sa dernière séance de travail tenue la semaine écoulée, dont certains ont reçu un accord de principe, à l'instar de la réalisation d'un hôtel de 18 étages à la station balnéaire de Marsa Ben M'hidi, d'un centre de traitement des déchets hospitaliers au niveau de la zone d'activités "Belhadji Boucif" dans la commune d'El Aricha et d'une polyclinique à Maghnia pour un montant de 320 millions DA.

La commission a également approuvé un projet de développement agricole à Hennaya pour une enveloppe de 600 millions DA et d'une conserverie de tomates à Maghnia pour coût de 200 millions DA.

Les autres dossiers avalisés concernent la réalisation de projets sportifs et de loisirs, a-t-on fait savoir, indiquant que 92 dossiers ont été étudiés par cette commission durant ses dernières séances de travail, qui se sont déroulées en présence des directeurs de l'exécutif et des chefs de daïras concernés en vue d'encourager et d'accompagner les investisseurs.

Intervenant lors de cette dernière séance de travail, le wali a instruit le directeur de l'urbanisme d'accélérer les procédures de délivrance des permis de construire aux investisseurs et le directeur des domaines de ne délivrer les arrêtés aux investisseurs qu'une fois leurs projets atteignant un taux d'avancement de 30%, selon la même source.

Depuis l'exercice 2017 à ce jour, pas moins de 68 arrêtés de concession ont été délivrés aux investisseurs, dont 28 pour la zone d'activités de Ouled Bendamous dans la commune de Maghnia, six (06) pour celle de Sidi M'barek dans la commune de Beni Boussaid et trois (03) pour celle de Belhadji Boucif dans la commune d'El Aricha.

ALGÉRIE - ITALIE

Energie: Sonatrach rachète les parts d'ABB (Italie) dans la société Sarpi

La Société algérienne de réalisation de projets industriels "Sarpi", une société par actions créée en juin 1992, en partenariat entre Sonatrach et ABB (Italie) appartient désormais à 100 % au groupe Sonatrach, après le rachat de 50% des parts d'ABB dans cette joint-venture.

Ainsi, un contrat a été signé mardi à Alger entre les deux partenaires pour la cession des parts d'ABB dans la société Sarpi, à la compagnie nationale

Sonatrach, et ce, en présence du P-dg de Sonatrach, Abdelmoumene Ould Kaddour et du Président du groupe ABB dans la région MENA, Joachim Braun.

"Nous avons réalisé de grands et difficiles projets avec Sonatrach, durant ces 25 ans. Il y avait une relation spéciale entre ABB et Sonatrach", a tenu à souligner M. Braun. "Travailler avec le groupe Sonatrach est un honneur", a-t-il estimé ajoutant que les

deux partenaires ont réalisé des projets ensemble tout en respectant les standards en termes de santé et de sécurité.

Selon lui, la cession des parts d'ABB à la compagnie nationale Sonatrach intervient en raison du changement du business model du pôle d'ABB ingénierie, approvisionnement et construction (EPC). Ainsi, le groupe ABB est sorti de l'EPC, pas seulement en Algérie mais mondialement, a, à ce titre, rappelé le directeur

d'ABB Algérie, Tarek El Gani, ajoutant qu'il s'agit de la nouvelle stratégie d'ABB.

A noter que la Société Sarpi qui exerce ses activités de réalisation d'installations industrielles dans le secteur des hydrocarbures et de l'énergie, est actuellement présente dans plusieurs régions en Algérie.

Elle dispose de deux unités opérationnelles dont l'une est basée à Hassi Messaoud et l'autre à Hassi R'mel.

TRANSPORT MARITIME DES MARCHANDISES

Signature de conventions entre la compagnie publique Nashco et des producteurs algériens de l'agroalimentaire

La société nationale Shipping Company (Nashco), filiale du groupe algérien de transport maritime (Gatma) a annoncé lundi à Alger la signature de conventions-cadres avec des producteurs algériens actant dans le domaine de l'agroalimentaire, et ce, pour l'accompagnement du transport des marchandises à l'exportation.

La cérémonie de signature a eu lieu lors du Salon international de l'agroalimentaire et de la logistique, organisé du 7 au 10 mars courant au centre des Conventions d'Oran, a indiqué un communiqué de Nashco.

Ainsi, à l'effet d'accompagner les sociétés de la Fédération nationale de l'agroalimentaire et agriculture, relevant de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA) et du consortium

des producteurs d'arômes, dans le processus d'importation et d'exportation des différents produits, Nashco a signé une convention pour la création d'une plateforme de collaboration entre les sociétés productrices algériennes et les prestataires en logistiques et en transport maritime étatique. En vertu de cette convention, les deux parties s'engagent à développer le produit national ainsi que les services logistiques fournis par les différentes sociétés du groupe Gatma, et ce, sur le marché national et international.

Cette initiative a été enclenchée dans l'objectif de créer une solidarité entre les sociétés algériennes conformément aux orientations des pouvoirs publics afin de réduire les coûts et mettre en avant le produit made in Algeria. A cet effet, les arma-

teurs nationaux Cnan Med et Cnan Nord assureront un service commercial "optimal" en matière de coûts et de service, et ce, avec la supervision de Nashco qui fera office de lien entre ses armateurs et les producteurs nationaux.

Nashco compte également signer prochainement d'autres conventions notamment avec le groupe Berahal.

Pour rappel, lors d'une rencontre entre les deux parties, le Président du groupe Berahal a estimé que la compagnie Nashco peut constituer un important partenaire dans l'accompagnement de ses produits.

Par ailleurs, la compagnie Nashco prépare, dans le secteur de l'Industrie, un partenariat avec l'Entreprise nationale du bois (Enab) relevant du groupe Divindus, et ce, pour son accompagnement dans les

opérations d'importations de bois avec la Compagnie de transport maritime Cnan-Nord. A noter que la compagnie Nashco est présente dans l'ensemble des ports de commerce du pays (Alger, Dellys, Oran, Ghazaouet, Annaba, Skikda, Béjaia, Djen d'Jen, Mostaganem et Arzew).

En sa qualité d'agent général et d'agent portuaire, Nashco prend en charge tous types de navires et de marchandises.

Elle assure un lien entre l'Algérie et le reste du monde, et ce, en fournissant plusieurs services aux différents opérateurs économiques nationaux et internationaux, tels que la consignation des navires de ligne, tramping et car-ferries, les formalités douanières, le transit, le transport terrestre...etc.

RECOUVREMENT DES DROITS D'AUTEUR ET DROITS VOISINS

Une hausse de 8,57% en 2017

L'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) a enregistré une hausse de 8,57% en matière de recouvrement en 2017, a-t-on appris lundi de son directeur général.

Sami Bencheikh Hocine a indiqué, lors d'une journée d'étude sur les droits d'auteurs et droits voisins organisée à la maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki" de Mostaganem, que "les montants recouverts sont passés de 4,66 milliards Da en 2016 à 5,1 milliard Da, soit une hausse de 8,57%".

Le Directeur général de l'ONDA a signalé que ces sommes "ont été distribuées aux auteurs, compositeurs, distributeurs de musique, dramaturges, cinéastes et comme droits voisins aux artistes et producteurs".

Une partie a été orientée vers le fonds de protection sociale des auteurs et le fonds de soutien aux activités culturelles".

Le même responsable a fait également savoir que l'ONDA a financé en 2017 des activités culturelles dont des festivals, des caravanes artistiques avec plus de 460 millions Da.

M. Bencheikh a encore souligné que la situation difficile que vit le secteur culturel a fait de l'ONDA un financier principal de l'activité culturelle et artistique et des projets culturels importants au niveau national.

Au sujet de la contribution des auteurs aux droits d'auteur et droits voisins, il a expliqué que ce système est en vigueur dans tous les pays du monde dans la diffusion et l'exploitation des œuvres audio et audiovisuelles dans les espaces publics ou devant le public.

Le Directeur général de l'ONDA a souligné que cette mesure appliquée depuis 1992 dans la wilaya de Constantine n'est pas nouvelle, affirmant qu'il ne s'agit pas de la taxe ou impôt sur les taxis et faisant remarquer que le montant 1000 Da n'est que symbolique versé une fois par an aux auteurs et bénéficiaires des droits voisins.

Cette journée d'étude, qui a réuni des artistes, des auteurs, des dramaturges et des cinéastes de la wilaya de Mostaganem a été mise à profit pour passer en revue le bilan annuel de l'ONDA, ses perspectives futures et ses activités de l'exercice en cours.

Les participants ont débattu également de l'importance de renforcer la propriété intellectuelle sur le plan juridique et l'activité artistique et culturelle nationale et la protection sociale de l'auteur et de l'artiste.

Une croissance qui génère peu d'emplois

Faisant ainsi remarquer que la croissance réalisée reste fragile et volatile car générée essentiellement par l'exportation de matières premières dont les cours dépendent du marché international, l'économiste de la BAD a souligné que cette croissance, bien qu'elle soit nettement supérieure à celle réalisée à travers l'ensemble du continent, ne semble pas en mesure de créer suffisamment de postes d'emplois. Avec un taux de chômage "artifi-



ciellement bas", autour de 9 à 10% en moyenne, l'Afrique du Nord enregistre en effet un taux de chômage "très élevés" chez les jeunes, autour de 30% en moyenne, a-t-elle argué.

Afin d'accélérer leurs transformations structurelles, la BAD préconise aux pays de la région, poursuit Mme Assitan Diarra-Thioune, d'éviter le recours à des politiques budgétaires expansionnistes tout en travaillant pour améliorer l'efficacité de la dépense publique, en élargissant l'assiette fiscale et en adoptant des politiques de change adéquates.

De telles réformes devraient restaurer les équilibres macro-économiques de ces pays dans deux ou trois années, prédit-elle.

Evouant l'Algérie, elle a notamment salué les "efforts initiés pour cibler les subventions de manière plus rigoureuse" en estimant que cette démarche s'inscrit pleinement dans le processus de maîtrise de la dépense publique.

Rappeler qu'en mai 2017, la Banque avait exprimé sa "très grande satisfaction" quand à la concrétisation des réformes économiques en Algérie en s'engageant à renforcer ses financements au profit des programmes d'investissements pour aider le pays à concrétiser la mise en œuvre du nouveau modèle de croissance.

A propos de la sécurité alimentaire dans la région, le rapport met l'accent sur l'utilité d'adopter une stratégie agricole sous régionale.

"Si les pays de l'Afrique du Nord s'unissaient pour négocier ensemble sur le marché international des prix de matières premières agricoles comme le blé par exemple ils vont pouvoir casser les prix et profiter d'importations moins chères", a proposé la représentante de la Banque.

Elle a également préconisé, dans le même sillage, de mettre en place des systèmes de protection sociale qui ciblent spécialement les pauvres en milieu rural. Lors des vidéo-débats qui ont suivi la conférence, un économiste du bureau de la Bad à Alger s'est interrogé sur les raisons de la déconnexion qui existe entre la croissance et l'emploi en Afrique du Nord. Mme Assitan a expliqué que la réduction du chômage

nécessitait une croissance économique supérieure à 4% sur au moins une décennie et non pas sur une année ou deux.

De son côté, le ministre tunisien du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, M.

Zied Laadhari, présent à la conférence, a soutenu que les secteurs qui génèrent la croissance ne sont pas forcément ceux qui créent de l'emploi.

A titre d'exemple, le secteur de l'Energie crée une forte valeur ajoutée mais peu d'emploi, alors que le secteur agricole crée énormément d'emplois mais dans l'informel, a-t-il fait remarquer.

Il y a ensuite cette "inadéquation" entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi dans les pays de la région, a-t-il observé en recommandant de réformer le secteur de l'Education pour qu'il puisse produire des profils "employables" sur le marché.

Rappeler que la BAD avait présenté en janvier dernier à Abidjan (Côte d'Ivoire) l'édition 2018 de son rapport annuel phare intitulé "Perspectives économiques en Afrique" qui analyse l'état de l'économie pour chacun des 54 Etats africains.

Et pour la première fois, la Banque a préparé cette année des rapports portant sur chacune des cinq sous-régions du continent.

Pour l'Algérie, le portefeuille de la BAD comprend 12 opérations pour une enveloppe globale de 724 millions d'unités de compte (environ 1,07 milliard d'euros) comportant onze (11) opérations d'assistance technique pour un montant de 9,1 millions de dollars et un prêt de 900 millions d'euros décaissé en décembre 2016.

La BAD, créée en 1964 pour contribuer au développement économique de des pays africains, compte 80 pays membres formés de 54 pays africains et 26 non africains.

L'Algérie est parmi les pays fondateurs de cette institution dont le capital dépasse actuellement les 100 milliards de dollars. Détenant 4,2% des actions de cette banque, l'Algérie est le quatrième actionnaire parmi les pays africains et le septième dans le classement général des pays membres.

AFRIQUE DU NORD

Une croissance moyenne de 5,5% attendue en 2018, selon la BAD

La sous-région de l'Afrique du Nord a réalisé une croissance économique de 3,7% en 2017 et devrait voir son PIB croître de 5,5% en 2018 et de 4,5% en 2019, selon un nouveau rapport élaboré par la Banque Africaine de Développement (BAD), rendu public lundi.

Intitulé "Perspectives économiques en Afrique du nord 2018", ce rapport, premier du genre élaboré par la BAD sur la sous-région Afrique du Nord, souligne cependant le faible impact de cette croissance sur la création d'emploi.

Le rapport a été présenté lors d'une vidéo-conférence tenue au siège du bureau régional de la BAD à Tunis et suivie en direct par l'ensemble des bureaux des pays de l'Afrique du Nord dont le bureau d'Alger, où des journalistes, représentants d'ambassades et cadres de la Banque ont été conviés pour participer aux débats autour du rapport, en présence du Représentant résident de cette banque régionale à Alger, M. Boubacar Sidiki Traore. Le document analyse les performances macroéconomiques de la région, ses perspectives pour 2018 et 2019 et accorde une importance particulière à la production agricole et son impact sur la sécurité alimentaire, la pauvreté rurale et la création de la valeur ajoutée dans la région.

L'économiste régionale de la BAD à Tunis, Mme Assitan Diarra-Thioune a d'abord noté que l'amélioration de la croissance dans cette sous-région en 2017 a été tirée par "une amélioration de la croissance mondiale, une reprise des cours des matières premières, un record de la production agricole en plus d'une meilleure gestion macro-économique dans ses pays (Algérie, Egypte, Tunisie, Libye, Maroc et Mauritanie)".

Grâce à ces performances, l'Afrique du Nord s'est classée en 2017 deuxième après l'Afrique de l'Est en termes de taux de croissance économique en Afrique. "La région se porte globalement bien", a-t-elle commenté en notant que quatre pays sur les six qui compte cette sous-région, ont tiré sa croissance. Il s'agit respectivement de l'Egypte, la Libye, le Maroc et l'Algérie.

Cependant, les transformations structurelles escomptées peinent à se concrétiser et les économies des pays concernés restent peu diversifiées, même si l'Egypte, le Maroc et la Tunisie ont relativement réussi à diversifier leurs ressources, a noté l'économiste.

INDE

Lancement de l'Alliance solaire internationale pour la mise en place de centrales solaires supplémentaires

L'Alliance solaire internationale (ASI) visant à faciliter la mise en place de 1.000 gigawatts (GW) de centrales solaires supplémentaires à l'horizon 2030, a été officiellement lancée à New Delhi (Inde). Pour atteindre cet objectif, les initiateurs de cette action en l'occurrence les Etats-Unis et la Chine, entendent mobiliser 1.000 milliards de dollars, à l'horizon 2030.

L'Alliance instituera une plateforme de coopération entre les pays développés disposant des technologies d'énergie solaire et les pays du Sud.

En effet, les pays du Sud, bien que disposant d'une ressource solaire significativement plus abondante (300 jours d'ensoleillement chaque année), ne produisent jusque-là que 23% de l'électricité d'origine solaire consommée sur le globe, une part qui pourrait être augmentée avec un plus grand accès aux technologies et au financement. La plateforme servira principalement à la publication d'appels d'offres et de garanties par les pays pauvres, dans l'expectative d'une participation des investisseurs privés, et ce, sous la supervision de la Banque mondiale. Aujourd'hui, l'Alliance solaire internationale, dont la mise en place a démarré en 2015, compte 121 pays.

EXPLOITATION

Sonatrach: lancement des travaux de raccordement de 50 puits de gaz aux installations d'Ohanet à In Amenas

Le P-DG du groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a donné lundi à Illizi le coup d'envoi des travaux de développement des champs gazier de Tihert avec le raccordement d'un total de 50 puits producteurs aux installations d'Ohanet situé à In Amenas.

Ainsi, ce projet consistant en le développement des champs gaziers de Tihert et le traitement du gaz brut dans les installations existantes d'Ohanet, permettra d'augmenter la production de ces dernières de 10 millions de Sm3/jour à 15 millions Sm3/j à l'horizon 2020. En 2022,

ces installations auront pour capacité de production 20 millions Sm3/j qui seront distribués dans la région du sud-est du pays, a-t-on appris sur place.

D'un coût total de 27 milliards de DA, ce projet a été exclusivement confié par le groupe pétro-gazier à des sociétés nationales publiques.

Il s'agit des entreprises ENGCB, ENGTP, ENAC, Cosider Canalisations et Infratele dont les contrats respectifs ont été signés le 19 décembre 2017 et entrés en vigueur le 21 janvier 2018.

PARCS CULTURELS: Résultats partiels du projet de conservation de la biodiversité présentés à Alger

Une journée d'information sur les résultats à mi-parcours du projet "conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie" a été organisée, lundi, à Alger.

Lors de cette rencontre, il a été question des différents objectifs "réalisés" au cours de ce mi-parcours (2014-2017) à travers une évaluation de ce qui a été réalisé dans les deux parcs de l'Ahaggar et Tassili n'Ajjer, et ce, en vue d'en tirer profit dans le processus de la protection du restant des parcs. L'Algérie dispose de cinq parcs culturels s'étalant sur une superficie dépassant 1 million de Km² (environ 44 % de la superficie de l'Algérie) qui sont l'Ahaggar, Tassili n'Ajjer, Toudat-Gourara-Tidikelt, l'Atlas saharien en plus de Tindouf.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a indiqué que le but escompté de cette rencontre était d'"évaluer" ce qui a été réalisé dans ce projet qui "nécessite un travail scientifique organisé" auquel participeront des experts, spécialistes et des citoyens.



La ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Fatima-Zohra Zerrouati, a estimé, pour sa part, que "la biodiversité a une importance capitale" dans le développement socio-économique, notamment pour les catégories les plus défavorisées dans la société, affirmant la nécessité de préserver ces parcs de manière "durable".

Le représentant du ministère des Affaires étrangères, Jihad Eddine Belkas, a indiqué que le ministère "a accueilli favorablement les résultats positifs" réalisés par l'équipe du projet qui a réussi à recenser de nombreux genres animaux et végétaux existant dans ces parcs et qui étaient méconnus auparavant.

De son côté, le représentant résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Algérie, Eric Overvest, a salué les résultats à mi-parcours, les qua-

lifiant de "très importants".

Il a, dans ce cadre, mis en avant "l'engagement" de l'Etat algérien à concrétiser ce projet et à préserver ces parcs qui sont "d'une extrême importance". Ce projet qui accorde une grande importance à la non séparation entre le patrimoine naturel et culturel, vise, selon son directeur national, Salah Amokrane, à soutenir le réseau des parcs culturels en vue d'une gestion durable de la biodiversité qu'il recèle.

Les interventions de cette journée d'information, ont porté sur de nombreux sujets, à l'instar de la planification et du suivi de la biodiversité dans le réseau des parcs culturels.

A rappeler que le projet "Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie" (2014-2020) s'inscrit dans le cadre d'un partenariat international entre l'Algérie et le Fonds mondial pour l'environnement, qui est mis en œuvre par le ministère de la Culture et le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD).

SOUK AHRAS : Plus de 110 mises en demeure adressées à des investisseurs pour non lancement de leurs projets

Pas moins de 111 mises en demeure ont été adressées à des investisseurs de la wilaya de Souk Ahras pour non lancement de leurs projets, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'industrie et des mines. Ces mises en demeure ont concerné les investisseurs qui disposent de permis de construire et qui n'ont toujours pas lancé leurs projets, ceux qui n'ont pas finalisé les formalités d'obtention de permis de construire et également ceux qui n'ont pas levé les réserves s'agissant du même permis, a-t-on précisé de même source. Cette mesure administrative accorde un

délai de 30 jours aux investisseurs ciblés pour "régulariser" leurs situations, a fait savoir la même source, soulignant qu'une fois le délai expiré, les assiettes foncières attribuées seront récupérées et les investisseurs devront s'acquitter (auprès du trésor public) d'une amende en raison du gel du projet et de la non exploitation du foncier. Implantés dans différentes communes de la wilaya, entre autres Souk Ahras, Sedrata, Mdaourouch, Bir Bouhouche, Oued Keberit, Sidi Fredj et Mechrouha, les projets validés et qui attendent leur lancement sont versés dans plusieurs

domaines d'activités, à savoir l'industrie, les services, l'agriculture, le tourisme, le commerce, la santé et les travaux publics, a ajouté la même source. Dans l'objectif de booster l'investissement dans cette wilaya frontalière, un projet de réhabilitation de cinq (5) zones d'activités (ZA) dans les communes de Lahdada, Merahna, Sidi Fredj, Oued Keberit sera "prochainement" lancé, a annoncé la même source, ajoutant que le parc industriel de la commune de M'daourouch, d'une superficie de 219 hectares, fera l'objet d'une étude spéciale pour sa mise à niveau.

OUARGLA : 160 doctorants au colloque de formation LMD sur "La recherche académique et les enjeux de la qualité"

Au moins 160 doctorants du 3ème cycle de formation LMD (droit et sciences politiques) issus de 27 universités du pays prennent part, lundi à l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO), au 1er colloque de formation doctorale sur le thème "La recherche académique universitaire et les enjeux de la qualité".

Le colloque vise à accompagner ces étudiants dans les différentes étapes liées notamment à la préparation de leurs thèses, tout en contribuant au développement de la qualité et de l'efficacité de la recherche scientifique dans l'université algérienne, a précisé à l'APS le doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques à l'UKMO, Bouhania Goui, en marge de la cérémonie d'ouverture.

Au programme, neuf (9) ateliers de formation qui s'articulent autour de divers thèmes, dont l'analyse statistique en



sciences politiques", "le droit international humanitaire : réalité et applications", "la réalité de la recherche scientifique en Algérie selon des expériences sur terrain", "les tech-

niques de la rédaction en anglais", "la publication électronique", "le droit constitutionnel et les droits de l'homme", "le droit économique, le droit pénal et le droit administratif".

L'encadrement est assuré par une pléiade d'enseignants et de chercheurs nationaux représentant plusieurs établissements d'enseignement supérieur et d'invités de Tunisie, a indiqué M. Goui.

Le vice-recteur de l'UKMO, chargé des relations extérieures, Mourad Kourichi, a évoqué, dans un exposé sur "la formation doctorale, opportunités dans le cadre de la mobilité internationale", les priorités de l'université, surtout en matière de mobilité scientifique internationale susceptible d'améliorer les connaissances et les compétences des étudiants et des chercheurs.

S'étalant sur trois jours (12-14 mars), le colloque est organisé par le Laboratoire de la problématique de changement politique, économique et social dans l'expérience algérienne relevant de la Faculté de droit et des sciences politiques à l'UKMO.

GUELMA : La sensibilisation, un élément essentiel dans la lutte contre les feux de forêt durant la saison estivale



Les participants au séminaire régional sur les préparatifs de la campagne estivale de lutte contre les feux de forêts et des récoltes agricoles ont insisté, lundi à Guelma, sur le travail de sensibilisation, comme élément essentiel dans ce programme de lutte.

S'exprimant en marge de la clôture de cette rencontre, dont les recommandations ont été présentées dans une séance à huit clos, le colonel Farouk Achour, directeur sectoriel des statistiques et de l'information auprès de la Direction générale de la Protection civile, a indiqué que l'organisation d'une campagne nationale de sensibilisation contre les feux de forêts "à partir du mois de mai prochain" figure parmi les trois (3) importants axes de ce programme de lutte.

Les deux autres axes concernent l'implication du citoyen et la collaboration entre tous les instances concernées, ainsi que la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires et l'utilisation des techniques modernes pour la lutte contre les incendies, a-t-il dit au cours de ce séminaire tenu au centre culturel islamique M'barek Boulouh, en présence de 24 directeurs locaux de la protection civile des régions Est et Sud-Est en plus du directeur de l'unité nationale d'entraînement.

De son côté, le lieutenant colonel, Saïd Lahyani, sous directeur des opérations auprès de la Direction générale de la Protection civile, a présenté une lecture analytique du bilan des incendies enregistrés l'année écoulée.

Au total, 20.251 interventions des éléments de la Protection civile ont été enregistrées en 2017 pour l'extinction des incendies de forêts qui ont occasionné la perte de près de 54.000 hectares de couverture végétale, a fait savoir la même responsable, soulignant que le bilan de l'année écoulée est le 2ème "plus lourd bilan" en matière de dégâts après celui de l'année 2012, où 100.000 hectares ont été détruits.

La plupart des incendies ont été signalés dans les wilayas dans l'Est du pays, notamment El Tarf, Guelma et Béjaïa, où près de 20.000 hectares de couverture végétale ont été ravagés, a souligné l'intervenant. Il a également précisé que 75% des incendies se sont déclarés entre les mois de juillet et août, pendant les week-ends entre midi et 16 heures. Le lieutenant colonel Saïd Lahyani a estimé que connaître la cause des incendies "revêt une grande importance pour l'élaboration des plans d'intervention efficaces."

L'objectif de cette rencontre régionale est de trouver des solutions aux difficultés rencontrées, ainsi que de mettre en place les mesures nécessaires pour protéger des incendies la couverture végétale en Algérie.

APS

ORAN : 6 décès en 2017 par asphyxie ou explosion de bonbonnes de gaz



Les accidents domestiques dans la wilaya d'Oran ont causé la mort de six (6) personnes entre asphyxie et explosion de bonbonne de gaz durant l'année 2017, a-t-on appris lundi auprès de la direction de wilaya de la protection civile.

Au moins 23 cas d'accidents domestiques se sont produits en 2017 dans la wilaya d'Oran ayant fait six morts, a indiqué le chargé des statistiques de la direction de la protection civile de la wilaya d'Oran, le lieutenant Abdellah Bendouba, qui s'exprimait lors de la semaine de la qualité qui se tient du 12 au 18 mars au siège de la chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie (CCIO).

Les produits incriminés sont le compteur électrique, le chauffe-bain et la bonbonne de gaz, a expliqué le lieutenant Bendouba, rappelant le dernier accident mortel du 11 novembre 2017 suite à une explosion d'une bouteille de gaz à Sidi Chahmi (Es-Sénia) ayant fait deux victimes.

Les autres types des accidents domestiques ayant trait aux suffocations, intoxications alimentaires et incendies ont été mis en exergue par le même interlocuteur à la faveur de la première journée de cette rencontre, dédiée à la prévention contre les accidents domestiques coïncidant avec la célébration de la Journée mondiale des droits des consommateurs.

Le directeur régional du commerce d'Oran, Fayçal Ettayeb, qui a présidé l'ouverture de cette manifestation, a rappelé les actions du ministère de Commerce, notamment en termes de sensibilisation du consommateur sur les risques liés à la consommation dont le nombre ne cesse d'accroître et les différents dispositifs de contrôle de la conformité des appareils pour une meilleure protection de la santé et une meilleure sécurité et contrôle analytique des produits de consommation.

Il a signalé, à l'occasion, la mise en service du laboratoire national d'essai (LNE) à Alger, en phase d'équipements pour prendre en charge les problèmes liés à l'intoxication, appelant à plus de vigilance en matière de contrôle.

L'événement a été marqué par une exposition de produits de plusieurs entreprises de production, ainsi que des organismes et services, à savoir l'Entreprise nationale de verre et abrasifs (ENAVA) de Chlef et Boumerdes qui fabriquent de l'emballage en verre, les laboratoires "Bendi" d'Oran spécialisé dans la fabrication des produits de désinfection hospitalière, ainsi que le Centre algérien de contrôle et de la qualité d'emballage (CACQE) et l'association des consommateurs.

Le programme de cette rencontre, d'une semaine, comporte plusieurs thèmes abordant notamment "la prévention contre les intoxications alimentaires", "le produit national", "les droits des consommateurs" et "la diminution du sel, sucre et matières grasses", a indiqué Mokrane Souad, chef du bureau promotion de la qualité et des relations avec le mouvement associatif relevant de la direction du commerce d'Oran, qui a rappelé l'importance de l'information du consommateur qui reste un droit important.

APS

GUELMA Cinq nouvelles colonnes mobiles pour une meilleure lutte contre les incendies

Cinq nouvelles colonnes mobiles devant assurer une meilleure lutte contre les incendies, au cours la saison estivale 2018, ont été créés dans plusieurs zones du pays, a indiqué lundi à l'APS un cadre de la direction générale de la Protection civile (DGPC).

En marge de l'ouverture du séminaire régional sur les préparatifs de la campagne estivale de lutte contre les feux des forêts et des récoltes agricoles et de la surveillance des plages pour l'année 2018, le chargé de la communication au sein de la DGPC, le capitaine Nassim Bernaoui, a précisé que l'installation de ces nouveaux dispositifs d'intervention portera à l'échelle nationale, le nombre des colonnes mobiles à 22 colonnes. Lors de cette rencontre, il a indiqué que ces nouvelles colonnes mobiles ont été créées dans les wilayas de Guelma, de Mostaganem, de



Relizane et de Tizi Ouzou qui a été dotée de deux (2) nouvelles colonnes mobiles pour soutenir celui existant depuis des années. Il a estimé que la wilaya de Tizi-Ouzou, de par son relief accidenté, nécessite un dispositif exceptionnel pour l'extinction des incendies. La Direction générale de la protection civile vise à atteindre un total de 36 colonnes mobiles à l'échelle nationale, dans les deux prochaines années, a fait savoir le chargé de l'informa-

tion, affirmant que la création de ces équipements s'appuie sur une étude établie par la DGPC sur la spécificité de chaque région du pays.

Chaque colonne mobile est composée entre 60 et 80 agents de divers grades équipés de moyens d'intervention, en l'occurrence des camions et des moyens de transport et d'extinction, selon le même intervenant, qui a fait savoir que plus de 13.000 agents spécialisés dans la lutte contre les

feux seront mobilisés en Algérie pour la saison estivale prochaine. L'année 2017 a été marquée par l'enregistrement du bilan "le plus lourd" dans les incendies par rapport aux années dernières, a-t-on encore noté, précisant que 20.251 interventions liées à ce domaine ont été recensées à l'échelle nationale, provoquant la destruction de près de 54.000 hectares de forêts, de maquis et de broussailles en plus de 13.000 hectares de palmiers et de 250.000 hectares d'arbres fruitiers.

Ce séminaire régional auquel ont pris part 24 directeurs de wilaya de la Protection civile des régions Est et Sud du pays, en plus de l'unité nationale d'entraînement et d'intervention, vise à débattre et à examiner les différents obstacles enregistrés en 2017 et les mesures à prendre pour améliorer le système de sécurité anti-incendie, a encore précisé le capitaine Bernaoui.

L'INSTANCE NATIONALE POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE L'ENFANCE: Visites de terrain dans 12 wilayas pilotes

La déléguée nationale à la Protection de l'enfance, Meriem Chorfi a annoncé, lundi à Alger, de la programmation cette année de visites de terrain dans 12 wilayas pilotes, dans le cadre de la formation d'acteurs dans le domaine des droits de l'enfant, afin de consolider la culture des droits de l'enfant et contribuer à la sensibilisation aux droits et à la protection de cette frange de la société.

En marge d'une rencontre organisée en collaboration avec le "Réseau des journalistes Algériens pour le renforcement des droits de l'Enfant" et avec la participation de la représentante du ministère de la Communication, Athmani Sabrina, Mme. Chorfi a précisé que des visites de terrain seront effectuées à partir du mois d'avril au niveau de 12 wilayas pilotes pour une première étape, ajoutant que cette opération sera généralisée sur les 48 wilayas, pour former des

acteurs dans ce domaine à l'image d'associations de la société civile pour inculquer la culture des droits de l'enfant.

Ces visites programmées qui toucheront les centres spécialisés, les hôpitaux, les écoles et d'autres structures et espaces, seront couronnées par la création des cellules d'écoute au niveau des wilayas pour veiller sur les droits de l'enfant et prendre en charge les questions relatives à l'enfance dans le cadre de l'activité de la commission sectorielle, a-t-elle expliqué.

Pour la première fois, une formation en matière de protection de l'enfance sera organisée au profit de 30 cadres scouts, dans le cadre du programme des groupes "éducateurs de quartiers", initiée par l'Instance nationale pour la protection et la promotion de l'enfance en coordination avec la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), a indiqué Mme. Chorfi. L'objectif de

ces formations, ajoute la déléguée nationale à la Protection de l'enfance, est "acquérir davantage de connaissances à l'aide des techniques évoluées en termes de prise en charge de l'enfance en application des nouvelles procédures prévues par la loi relative à la protection de l'enfant".

Une conférence se tiendra le 19 mars à l'occasion de la célébration de la fête de la victoire à l'Ecole supérieure de police, Ali Tounsi sur "le rôle des enfants durant la Guerre de libération" dans le but de lier les générations avec leur mémoire et mettre en exergue leurs sacrifices durant la révolution, a-t-elle fait savoir.

A cette occasion, Mme. Chorfi a annoncé l'entrée en service du numéro vert 1111 sur la ligne fixe, en attendant son lancement via les opérateurs de la téléphonie mobiles dans les prochains jours. Ce numéro est dédié à la réception des signalements de tout acte

pouvant porter préjudice aux droits des enfants, a-t-elle dit.

Par ailleurs, la même responsable a révélé l'organisation d'une série de formations au profit des journalistes, notamment les membres du "réseau des journalistes algériens pour le renforcement des droits de l'Enfant" en coordination avec l'Organisation internationale de la réforme pénale en vue de renforcer leurs capacités en la matière.

Evoquant l'importance du soutien à la commission sectorielle et l'accompagnement des initiatives proposées par l'Instance nationale de la protection des droits de l'enfant afin de promouvoir ces droits, la représentante du ministère de la Communication, Athmani Sabrina a souligné le rôle important des médias dans l'ancrage de la culture des droits de l'enfant, ainsi que d'autres acteurs dont les associations, les parlementaires et les élus locaux.

ACCIDENTS DE LA ROUTE Un véhicule utilitaire heurte des passants à Blida : 4 morts et 12 blessés

Quatre (4) personnes sont décédées, et 12 autres ont été blessées, dont des enfants, après avoir été heurtés par un véhicule utilitaire, à la mi-journée d'hier, dans la commune de Bougara, à l'Est de Blida, a-t-on appris auprès du directeur de la santé de la wilaya.

Selon Ahmed Djemai, l'accident, survenu à la cité Ain El Barda, mitoyenne au Technicum "Chahid El Akbi" et à l'école primaire "Chahid Hamza Mohamed", a causé la mort de quatre (4) personnes, outre des blessures diverses à 12 autres, parmi lesquelles deux (2) se trouvent dans un état jugé "critique", huit (8) sont sous contrôle médical, et deux (2) ont quitté l'hôpital après avoir bénéficié de soins, a-t-il informé. Les victimes de cet accident se trouvent actuellement au niveau de l'hôpital Hassiba Ben Bouali et du CHU Franz Fanon, est-il signalé. Les services de la Protection civile de la wilaya ont signalé parmi les victimes de cet accident, le chauffeur du véhicule utilitaire "trouvé inconscient" lors de leur intervention, sur place, outre neuf (9) enfants.

La même source a fait part de la mobilisation de pas moins de six (6) ambulances, en coordination avec le secteur



sanitaire de Bouguerra, pour évacuer les blessés, sachant qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cet accident, dont les causes demeurent inconnus jusqu'à présent.

RD CONGO: Les populations de l'Ituri appellent à l'aide pour les nombreux déplacés



Les populations de la région Ituri (nord-est de la République démocratique du Congo) ont lancé lundi un appel à l'aide humanitaire en faveur des centaines de milliers de déplacés par la reprise des violences intercommunautaires dans la région. "Les populations de l'Ituri, à travers la Communauté iturienne de Kinshasa (CIK), lancent un appel pressant pour une assistance urgente en faveur des déplacés de l'Ituri", écrit la CIK dans un communiqué remis à la presse à Kinshasa. La CIK lance un appel aux ONG et "aux confessions religieuses" à

agir d'urgence, à manifester leur solidarité aux déplacés de l'Ituri. "Les chiffres disponibles font état de plus de 350.000 déplacés internes dont près de 50.000 sont installés dans la ville de Bunia et ses environs. A ce chiffre s'ajoutent près de 65.000 personnes réfugiées en Ouganda, selon un décompte provisoire", selon le communiqué. "Plusieurs centaines de personnes" ont été massacrées depuis la reprise des violences en Ituri en décembre, selon cette même source. Un conflit entre les communautés Lendu (agriculteurs) et Hema (éleveurs) a

tué plusieurs dizaines de milliers de personnes entre 1999 et 2003, jusqu'à l'intervention de la force européenne Artémis. La Cour pénale internationale (CPI) a condamné à 12 ans de prison l'ex-chef de milice Germain Katanga pour complicité de crimes de guerre et contre l'humanité dans l'attaque du village de Borogo en Ituri en février 2003. Environ 200 personnes avaient été tuées. La chambre d'appel de la CPI a confirmé le 8 mars le montant d'un million de dollars que Germain Katanga doit payer en réparations aux victimes de ces attaques.

Le Burkina Faso prépare une loi contre la cybercriminalité

Les acteurs des secteurs du droit et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ont entamé lundi à Ouagadougou, l'élaboration d'un avant-projet de loi contre la cybercriminalité au Burkina Faso, ont rapporté des médias.

Le ministre en charge de la Justice, René Bagoro, a déclaré à l'ouverture des travaux que cet avant-projet devra permettre d'adapter la législation burkinabè aux obligations internationales, "mais aussi de pouvoir demander à adhérer à la convention de Budapest qui est une base de coopération judiciaire entre les pays qui en sont membres en matière de répression de la cybercriminalité".

"Le numérique efface tout ce qui est géographique. Il est im-

portant en la matière de ne pas s'enfermer, mais cela ne veut pas dire que nous n'avons pas d'experts nationaux", a pour sa part déclaré la ministre en charge du numérique Hadja Ouattara-Sanon. Dans cette activité, le Burkina Faso a bénéficié du soutien du Conseil de l'Europe à travers le projet Action globale contre la cybercriminalité élargie, dénommé GLACY+.

La Convention sur la cybercriminalité, aussi connue comme la Convention de Budapest sur la cybercriminalité (Convention de Budapest), vise à lutter contre les crimes informatiques, en harmonisant des lois nationales et en renforçant la coopération internationale. Plus de 50 pays ont jusqu'ici ratifié le texte, dont plusieurs pays européens.

ROYAUME-UNI : La police britannique enquête sur une "lettre de haine" contre les musulmans

La police britannique a lancé une enquête pour déterminer l'origine d'une lettre distribuée par la poste à travers tout le pays et sur les réseaux sociaux, appelant à s'attaquer à la communauté musulmane, indique un communiqué de Scotland Yard. La lettre en question, publiée largement par la presse et intitulée "Punish a Muslim day 3rd april 2018" (Journée de punition contre les musulmans), comprend 25 points dont des appels à "arracher le foulard des musulmans, à torturer et massacrer les musulmans et à brûler les mosquées".

La section anti-terrorisme de Scotland Yard qui s'est chargée de l'enquête a indiqué avoir obtenu des copies de cette lettre et qu'elle a lancé une investigation, appelant les destinataires de la lettre à se rapprocher de ses services.

La police a également indiqué que "les incidents de ce genre sont rares", et a invité la communauté musulmane britannique à la vigilance et au calme tout en affirmant que cette lettre est prise "très au sérieux" et qu'une enquête "approfondie" était en cours.

"Le crime de haine sous quelque forme que ce soit ne sera pas toléré et nous travaillerons avec nos communautés pour faire en sorte que ceux qui répandent la peur et la haine soient traduits en justice", a affirmé la police. Réagissant à cette lettre, plusieurs organisations britanniques et des députés ont condamné cette dérive, appelant la communauté musulmane à la vigilance et à signaler toute activité suspecte à la police. Iman Atta, présidente de Tell Mama, une organisation d'aide aux victimes d'islamophobie, a déclaré que "ceux qui sont derrière cette lettre malveillante essaient de semer la peur au sein de la communauté musulmane". Elle a ajouté que cette lettre "fait partie d'une campagne de haine contre les musulmans" qui ne peut être tolérée. Pour sa part, la députée travailliste, Naz Shah a déclaré à la BBC que cette lettre est "une tentative de semer la peur" au sein de la communauté musulmane, mais "elle ne réussira pas à diviser les britanniques", a-t-elle affirmé.

BANGLADESH: Au moins 49 morts dans le crash d'un avion près de Katmandou

Quarante-neuf personnes ont été tuées et 22 autres blessées lundi dans le crash d'un avion de la compagnie bangladaise US-Bangla Airlines en provenance de Dacca près de l'aéroport de Katmandou, le pire accident d'avion au Népal depuis près de trente ans, ont annoncé les autorités.

L'avion, qui transportait 71 personnes - 67 passagers et quatre membres d'équipage - a chuté près de l'unique aéroport international du pays. Les sauveteurs ont dû découper l'épave pour en retirer les victimes. "Quarante personnes sont mortes sur le coup et neuf autres dans deux hôpitaux de Katmandou", a déclaré Manoj Neupane, porte-parole de la police, précisant que 22 blessés avaient été hospitalisés, certains dans un état critique. Parmi les passagers figuraient 33 Népalais, 32 Bangladais, 1 Chinois et 1 Maldivien, a indiqué un porte-parole de la compagnie aérienne, Kamrul Is-



lam. Les causes de l'accident n'étaient pas encore déterminées mais selon les autorités aéroporitaires, l'avion était "hors de contrôle" peu avant l'atterrissage.

Une source aéroporitaire a évoqué une possible confusion entre le pilote et les contrôleurs aériens sur la piste d'atterrissage attribuée à l'avion. L'accident survenu lundi est le plus meurtrier depuis celui de septembre 1992 dans lequel les 167 personnes à bord d'un vol de Pakistan International Airlines avaient été tuées près de l'aéroport de Katmandou.

Deux mois aupara-

vant, un appareil de Thai Airways s'était écrasé près de l'aéroport, faisant 113 morts. En février 2016, un Twin Otter de la compagnie aérienne Tara Air s'était écrasé dans le district reculé de Myagdi, dans l'Himalaya, à environ 4.900 mètres d'altitude, tuant les 23 passagers et membres d'équipage à bord.

US-Bangla Airlines est une compagnie privée lancée en juillet 2014 dont le premier vol international fut à destination de Katmandou en mai 2016. La compagnie opère des vols à destination de l'Asie du Sud et du Sud-Est ainsi que du Moyen-Orient.

ÉTATS-UNIS: Un blessé par une explosion au Texas

Une personne a été blessée lundi à Austin dans une nouvelle explosion, ville texane où la police vient d'établir un lien entre deux précédentes attaques aux colis piégés, ayant fait deux morts en dix jours. Une explosion a tué lundi matin un jeune homme de 17 ans et blessé une femme adulte vivant au même domicile, dans cette ville du sud des États-Unis. Un premier colis piégé laissé le 2 mars à l'entrée d'une autre maison d'Austin a tué un homme de 39 ans.

La police n'a pas immédiatement lié la troisième explosion aux deux précédentes, mais a exhorté les habitants de cette ville étudiante et progressiste à ne pas ouvrir les paquets laissés devant leur porte. "Nous percevons effectivement des ressemblances et estimons actuellement que ces dossiers sont liés. Nous ignorons tou-

tefois quel peut être le mobile derrière ces dossiers", a souligné le chef de la police d'Austin, Brian Manley, à propos des deux premiers cas, en conférence de presse.

Les enquêteurs suivent notamment la piste d'attentats racistes, car les victimes des deux premières explosions sont noires. Ils n'ont trouvé "aucune indication pour le moment" pointant vers un acte de terrorisme, a ajouté Brian Manley.

Les enquêteurs savent quels types d'engins explosifs ont été employés lors des deux premières explosions, a-t-il indiqué sans plus de précision. La police inspectait lundi des maisons d'Austin à la recherche de caméras de surveillance, les enquêteurs estimant que les paquets ont été laissés en personne dans la nuit et non pas livrés par la poste.

LA RELATION AVEC L'ÉDITEUR : Un tiers des auteurs insatisfait en France

Un tiers des auteurs reste insatisfait au sujet des relations avec les éditeurs qui sont même conflictuelles, a indiqué le 7e Baromètre des relations auteurs-éditeurs publié lundi par la Société civile des auteurs multimédia (SCAM).

Ils sont 29 % (des auteurs) à avoir des relations non satisfaisantes, voire conflictuelles avec certains ou la majorité de leurs éditeurs, 8 % avec tous leurs éditeurs et 22 % à n'avoir des relations satisfaisantes ou excellentes qu'avec certains de leurs éditeurs", a précisé le Baromètre rendu public avec le concours Société des Gens de Lettres (SGDL), à l'occasion du salon du livre "Livre Paris 2018" qui s'ouvrira vendredi. "Si, dans le

détail de la relation, les notes d'appréciation sont plutôt favorables et en amélioration s'agissant des contrats proposés ou de la collaboration sur le travail de création, elles restent plus partagées s'agissant de la diffusion et de la promotion des livres par l'éditeur, ou encore de la reddition des comptes", a-t-on ajouté, indiquant que pour les contrats, il faudra encore un effort d'information et de clarification. En ce qui concerne, les droits papiers, 36 % des auteurs déclarent que leurs contrats "ne sont que parfois clairs et explicites", et 17 % qu'ils ne le sont que "rarement ou jamais". Ainsi, le taux de satisfaction pour les droits papiers est de 47 %. Il chute pour les droits numériques (20

%) et pour les droits dérivés (18 %). Pour la rémunération, le baromètre constaté que le taux moyen est nettement inférieur aux idées reçues : "il s'élève en moyenne pour l'exploitation papier à 7,2 % et pour l'exploitation numérique à 11,1 %", relevant que les inégalités perdurent entre les secteurs pour l'exploitation papier. Le taux est de 8,5 % pour la catégorie "Romans", 8 % pour la catégorie "BD" ou 5,2 % pour la catégorie "Jeunesse". En plus du fait qu'un quart des auteurs ne perçoit aucun à-valoir. Au cours des deux dernières années, ils sont 44 % des auteurs à répondre que leur situation matérielle s'est détériorée, pour seulement 8 % qui estiment qu'elle s'est améliorée, a souligné le Baromètre

faisant savoir qu'il existe une "certaine opacité" dans les droits dérivés. "Près d'un quart des auteurs ont encore connaissance de traductions de leurs livres à l'étranger sans en avoir été informés au préalable par leur éditeur et la moitié d'entre eux n'ont jamais reçu de droits lorsque leurs œuvres sont exploitées à l'étranger", a-t-on expliqué, précisant que seul un tiers d'entre eux estime que ces redditions sont "claires et complètes" chez tous leurs éditeurs ou la majorité d'entre eux.

Deux-tiers des auteurs doivent encore, parfois, souvent ou toujours, réclamer leurs relevés de droits ou écrire à leurs éditeurs pour réclamer le paiement des droits.

ONZIÈME ÉDITION DES JOURNÉES PHARMACEUTIQUES CONSCRÉE À L'AUTOMÉDICATION

Le SNAPO met en garde contre le recours des patients

Le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO) a mis en garde, lundi à Alger, contre le recours à l'automédication qui pourrait exposer la santé des citoyens dans de nombreux cas à des "complications et des effets secondaires dangereux".

S'exprimant à l'occasion de la 11ème édition des Journées pharmaceutiques consacrée à l'automédication, le président du SNAPO, Dr Messaoud Belambria indiqué que sur les 4300 médicaments commercialisés en Algérie, environ 1500 sont concernés par l'automédication, ce qui représente selon lui - le tiers des médicaments enregistrés dans la nomenclature nationale, mettant en garde contre ce genre de pratiques qui "expose souvent la santé du citoyen au danger".

Il a estimé que l'automédication pratiquée par le citoyen actuellement portait atteinte au secteur de la santé, qu'il s'agisse de la "santé du patient ou des institutions de l'Etat". Soulignant que 30% des citoyens recouraient à l'automédication particulièrement avec le recul du nombre de médicaments remboursés par la sécurité sociale, le même intervenant a mis en garde le consommateur et le pharmacien de recourir à ce genre de médication.

Pour sa part, le président de l'Union nationale des opéra-



teurs de la pharmacie, Abdelwahed Kerrar, a évoqué les résultats d'un sondage mené par son organisme en 2017 sur un échantillon de 2600 patients et qui a fait ressortir que 52% des sondés recouraient à l'automédication et 77% s'orientaient vers les herboristes. Il a ajouté que si certains médicaments achetés par les patients dans ce cadre "ne constituent" pas de danger sur leur santé, d'autres

par contre sont "très nocifs" et peut les exposer dans des nombreux cas à des intoxications ou des complications secondaires, d'où, a-t-il dit, la nécessité de "mettre en place un cadre légal pour régir ce genre de traitements".

S'exprimant à cette occasion, le directeur de la pharmacie et des équipements médicaux au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hos-

pitalière, Dr. Hafedh Hamou, a fait état de l'élaboration d'une loi, en coordination avec les ministères de l'Agriculture, du Commerce, de l'Enseignement supérieur ainsi que des acteurs du domaine, régissant la consommation de compléments alimentaires dont la majorité entrent dans le cadre de l'automédication.

Des participants aux travaux de ces Journées, venus notamment de France et de pays du Maghreb, ont présenté l'expérience de leurs pays respectifs dans la gestion de l'automédication, relevant à titre d'exemple que près de 80% des français recourent à ce type de traitement qu'ils jugent "efficace et économique".

A noter que les Etats-Unis d'Amérique occupe la première place parmi les pays occidentaux en matière d'automédication, ce type de traitement représente 37% du marché des médicaments en Espagne, le citoyen maghrébin consomme, quant à lui, près de 10 boîtes annuellement de médicaments sans prescription.

MOSTAGANEM: La simulation médicale, un outil pédagogique important dans la formation

Les participants à la 3ème rencontre nationale sur la simulation médicale, organisée lundi à la faculté de médecine de l'université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem, ont insisté sur l'importance de la simulation médicale en tant qu'outil pédagogique de formation.

Le doyen de la faculté de médecine de Mostaganem, le Professeur Benkadda Mohamed Benamar a souligné que les études en médecine ou formation médicale dans tous les pays du monde s'appuient sur la simulation médicale comme outil pédagogique contribuant à l'amélioration de la qualité d'enseignement.

M. Benkadda a affirmé que l'application à travers la simulation médicale est nécessaire au praticien en période de formation avant de passer aux stages au niveau des hôpitaux et des établissements sanitaires. Il a estimé, d'autre part, que cette rencontre permettra de transmettre les expériences et d'échanger les idées entre participants, en plus d'évaluer l'expérience des centres de simulation médicales des facultés de médecine. Pour sa part, le chef du centre de simulation médicale de la faculté de médecine d'Annaba Dr Amekraz Sofiane a souligné que le futur praticien doit apprendre par simulation avant de passer à l'exercice véritable, afin d'éviter les erreurs médicales. Dans sa communication abordant l'organisation et la gestion des centres de simulation médicale, il a mis l'accent sur la nécessité d'intégration de la simulation dans les programmes de formation, appelant à l'allègement des procédures d'acquisition des appareils de simulation. Le programme de cette rencontre d'une journée, à laquelle ont pris part plus de 100 universitaires et praticiens de 14 facultés du pays, comporte 21 communications traitant des techniques d'utilisation de la simulation médicale dans les domaines de médecine dont l'ORL, la phthisiologie, la neurologie, la réanimation et chirurgie.

CONSTANTINE:

Bientôt une convention pour la collecte des déchets et le nettoyage du CHU

Une convention pour la collecte des déchets ordinaires et le nettoyage du centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis de Constantine sera signée "prochainement" entre cet établissement de santé et une société de nettoyage de la wilaya, a indiqué lundi à l'APS un cadre du CHU. La convention porte sur l'assainissement de l'environnement interne et externe de cette structure de santé, a précisé le chargé de la communication et de l'information du CHU Aziz Kaâbouche soulignant que l'objectif de la démarche était de "donner un visage avenant" au CHU. La signature de cette convention, au titre d'un contrat d'une année est inscrite dans le cadre des directives du ministère de la Santé, de la population

et de la réforme hospitalière visant à assurer un meilleur cadre de soins aux patients et de travail au personnel de cet établissement de santé, à vocation régionale, a encore ajouté le même responsable. Les 54 services et les 6 laboratoires de santé que compte le CHU-Benbadis et les différents autres espaces de cet hôpital qui s'étend sur 14 hectares sont concernés par des actions de nettoyage dans le cadre de cette convention, a-t-on encore noté. De telles actions ont pour objectif d'améliorer les conditions d'hospitalisation des malades issus de diverses wilayas de l'Est du pays e également de leurs accompagnateurs, tout en contribuant à réduire le taux d'infections et se protéger d'éventuels épidémies particu-

lièrement dans les services "sensibles".

Une campagne d'hygiène de solidarité d'envergure ciblant le même hôpital a été organisée samedi dernier à l'initiative d'une cinquantaine de travailleurs, a indiqué dans ce même contexte, M. Kaâbouche.

Des actions similaires ciblant plusieurs polycliniques de la wilaya de Constantine dont celles des cités Djebel Ouahch, Sissaoui, El Amir Abdelkader en plus de l'hôpital psychiatrique (Djebel Ouahch) et de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) du quartier Boumerzoug ont été organisées récemment, à l'initiative de la direction de la santé et de la population (DSP), ont signalé les responsables de ce secteur.

BUCCODENTAIRE - PATHOLOGIES

Près de quatre milliards de personnes à travers la planète souffrent de maladies buccodentaires

Près de quatre milliards de personnes à travers la planète souffrent de maladies buccodentaires, avec une prévalence de l'ordre de 60 à 90 % chez les enfants en âge de scolarisation, a révélé, hier à Médéa, la représentante de l'organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie.

"Le bilan sanitaire de l'organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'année 2017 démontre qu'environ 3,9 milliards de personnes présentent des pathologies buccodentaires, soit plus de la moitié de la population mondiale", a indiqué le docteur Lylia Oubrahim, lors de l'ouverture de la journée mondiale de santé buccodentaire, organisée à la maison de la culture Hassan-el-Hassani.

Selon cette représentante de l'OMS en Algérie, la prédominance des maladies buccodentaires chez les enfants en âge de scolarisation se situe entre 60 et 90 %

des effectifs soumis à des contrôles médicaux, ajoutant que parmi la population touchée par ces pathologies, les études de l'OMS relèvent qu'entre 60 et 70 % d'enfants et d'adultes, de moins de 40 ans, souffrent de problèmes de santé buccale.

"30 % des personnes âgées entre 65 et 74 ans sont dépourvues de dentition, alors que les problèmes de caries, de gencives et de dénutrition des dents touchent presque 100 % des adultes", a-t-elle fait observer, soulignant qu'une stratégie a été mise en place par l'OMS en vue de réduire l'impact de ces pathologies sur la population mondiale.

Cette stratégie, qui s'étalera jusqu'à 2025, s'articule essentiellement sur la prévention, le dépistage précoce des maladies buccodentaires, en milieu scolaire en particulier, le suivi des programme

de lutte contre la carie et l'accompagnement des plan d'action mis en œuvre dans les pays où il est enregistré une prévalence de ces pathologies, a-t-elle précisé.

Le professeur Youcef Teraï, directeur chargé des maladies non transmissibles au niveau du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, a mis en exergue, de son côté, l'importance du dépistage précoce de ces pathologies, depuis la période de grossesse jusqu'à l'âge de dix ans, de façon à pouvoir traiter à temps les causes et les facteurs favorisant l'apparition de caries ou tout autre type de pathologie buccodentaire.

Les maladies buccodentaires sont évitables, dans le cas où les mesures d'hygiène sont respectées et suivies régulièrement, a fait remarquer ce professeur, insistant également sur l'importance

d'une alimentation saine et équilibrée, en particulier en période de croissance.

150 participants, entre chirurgiens-dentistes, dentistes et prothésistes, issus de sept wilayas du pays, ont pris part à la journée de sensibilisation et de dépistage des pathologies buccodentaires, organisée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de santé buccodentaire.

Cette journée, déclinée sous le slogan «Penses à ta bouche, pense à ta santé», est organisée sous forme d'ateliers qui touchent à de multiples aspects liés directement à la santé buccodentaire, dont des ateliers consacrés au brossage des dents et le lavage des mains, l'alimentation, la prévention des caries, la stérilisation des équipements dentaires, en sus d'ateliers d'animation et de dessin sur l'hygiène buccodentaire.

ACCOUCHEMENT EN ÉTÉ

Comment bien se préparer à l'arrivée de bébé ?

La chaleur de l'été est source de questionnement pour les jeunes mamans. Comment préparer son accouchement quand il fait très chaud ? Quel trousseau de naissance prévoir ? Faut-il donner de l'eau à bébé ? Comment le rafraîchir ? On fait le point sur les bons réflexes à adopter pour que l'arrivée de bébé en été ne provoque pas de sueurs froides.



J'adapte ma valise pour la maternité

VRAI. Certaines maternités sont climatisées. Lorsque ce n'est pas le cas, le séjour risque d'être difficile en cas de forte chaleur. Je glisse donc dans ma valise des chemises de nuit légères, un brumisateur et des serviettes de toilettes à placer sous le drap, car les aîsées en plastique des hôpitaux font souvent transpirer.

J'achète des vêtements frais pour bébé

FAUX. Dans les jours qui suivent la naissance, bébé passe d'un environnement de 37 degrés à quelques dizaines de degrés. Il doit donc être maintenu bien au chaud même si c'est l'été : body, pyjama, chaussettes, gilet et bonnet seront donc de mise.

On pourra découvrir bébé progressivement au bout de quelques jours, quand il saura mieux réguler seul sa température. A l'intérieur, on pourra alors le laisser dormir vêtu d'une simple couche s'il fait très chaud.

J'emmaillote bébé malgré la chaleur

VRAI. Si on opte pour l'emmaillotage, on peut s'y tenir même quand il fait chaud. Dans ce cas, je choisis un drap léger en coton plutôt qu'une couverture. Pour savoir si bébé a chaud,

j'apprends à repérer quand il transpire en glissant une main à la base de son cou. Si elle est humide, pas de doute, il a trop chaud. Je peux alors l'emmailloter en laissant sortir ses jambes à l'air libre.

Je lui donne de l'eau pour l'hydrater

FAUX. Avant l'âge de six mois, il n'est généralement pas conseillé de donner de l'eau à un bébé.

Le lait fait très bien l'affaire, car il est lui-même composé d'une importante quantité d'eau. Et boire de l'eau expose le nourrisson à un risque de diarrhée - si l'eau contient des germes - et de malnutrition - car il aura moins faim et boira donc moins de lait.

Si bébé a soif, je lui donne le sein ou le biberon plus fréquemment. Si j'allaite, je m'hydrate moi-même plus que d'habitude. A partir de l'âge de six mois, je peux lui donner, en plus du lait, des biberons d'eau minérale adaptée aux nourrissons.

Je rafraîchis bébé en lui donnant des bains tièdes

FAUX. Même si il fait chaud, je ne change pas la température ou la fréquence des bains.

Idéalement, le bain de bébé est à température du corps (37 degrés). On peut descendre à 35 degrés s'il fait très chaud, mais pas plus bas. Pour rafraîchir bébé, je peux utiliser un brumisateur mais je ne vaporise jamais l'eau directement sur sa peau : je l'utilise à distance, sur un linge, ou sur mes mains avant de les lui passer sur son visage ou ses mains.

Je place un ventilateur dans sa chambre ou j'allume la clim'

FAUX. La climatisation assèche l'air et les muqueuses, alors que bébé a besoin d'un air plutôt humide pour bien respirer. Le ventilateur, quant à lui, crée des courants d'air : à éviter donc, si on ne veut pas que bébé prenne froid.

Je change plus souvent sa couche

VRAI. La chaleur augmente les risques de transpiration et de macération dans la couche, ce qui irrite la peau du nourrisson au niveau des fesses.

Il faut donc le changer plus souvent, en lui laissant quelques minutes les fesses à l'air libre pour bien sécher sa peau. Pendant ce temps, je peux placer bébé sur une serviette de bain pour éviter les catastrophes.

CANICULE

Les précautions à prendre quand bébé a chaud



Bébé : comment savoir s'il est déshydraté ?

L'été est là avec ses vagues de chaleur. Votre bébé y est très sensible car, contrairement aux adultes, il ne réagit pas à la température. Nos conseils pour éviter la déshydratation. Pour que votre bébé soit bien hydraté et sans attendre qu'il manifeste sa soif, proposez-lui de l'eau fraîche, au biberon ou au verre selon son âge, au moins toutes les demi-heures sans oublier que le plus important n'est pas de boire beaucoup, mais régulièrement !

Jusqu'à 6 mois, comme l'eau du robinet est un peu riche en minéraux, choisissez une eau minérale adaptée. Si votre bébé boude, vous pouvez ajouter un peu de sucre ou une goutte de jus de fruit, mais sachez que l'eau pure ne lui coupera pas l'appétit et ne lui donnera pas de mauvaises habitudes. Enfin, pensez aussi à rafraîchir son corps avec un brumisateur que vous aurez préalablement laissé dans le réfrigérateur.

Chaleur : une alimentation adaptée

Jusqu'à 5-6 mois c'est-à-dire avant la diversification alimentaire, les bébérans de lait infantile à température ambiante (si votre bébé l'accepte) et de l'eau fraîche non glacée suffisent à hydrater et à nourrir votre bébé.

Quand son alimentation est diversifiée, privilégiez les légumes verts et les fruits frais (ou en compote) contenant beaucoup d'eau comme la pastèque, la melon, la pêche... Sans contre-indication, du type intolérance au lactose, optez pour les yaourts ou le fromage blanc bien frais et sans sucre ou très peu. Par ailleurs, il n'est pas nécessaire de faire chauffer les petits pots, une température ambiante suffit.

Chaleur : une chambre fraîche

En été, 40% de la chaleur des pièces provient du soleil qui traverse les fenêtres. Des fenêtres ouvertes et des volets fermés jour et nuit suffisent à garder au frais la chambre de votre bébé. Vérifiez toutefois qu'il ne se trouve pas dans un courant d'air. Inutile de le couvrir, un body léger en coton fera l'affaire.

Pour éviter que la chambre de votre bébé ne se transforme en fournaise chaque été, vous pouvez aussi installer des filtres anti UV sur les fenêtres : ces protections solaires filtrent la majeure partie de la chaleur et de l'éclat du soleil sans empêcher la lumière de baigner la pièce.

Chaleur : comment savoir s'il est déshydraté ?

Par fortes chaleurs, un bébé se déshydrate très vite car ses réserves d'eau sont faibles et s'épuisent très vite. Pour éviter la déshydratation, s'il hésite, pas à donner à votre bébé deux ou trois petits bains tièdes par jour et à lui proposer la tétée de l'eau fraîche au moment des réveils.

Attention : votre bébé est déshydraté s'il ne s'agit plus, si ses pleurs sont faibles, si ses lèvres sont sèches, si ses yeux sont fermés et qu'il n'a pas uriné depuis de nombreuses heures. Dans ce cas, faites-lui boire de l'eau additionnée de sels de réhydratation vendus en pharmacies (Adiaril, Hydriogel...) et filez aux urgences.

La chaleur peut vite devenir inconfortable voire une source de problèmes pour les tout-petits. Voici les petites précautions à prendre avec votre bébé pour éviter les petits tracas lorsque le thermomètre est en hausse.

En été, l'humidité de la couche et la chaleur favorisent la macération. Les bébés ont donc facilement les fesses rouges. La parade ?

Il faut changer très souvent la couche. Et parfois exposer les fesses à l'air pour que la peau sèche mieux, explique le Dr Kurtzemann. Pour cela, on peut placer le petit sur une alèse et des serviettes de bain. Ainsi, en cas de pipi, les catastrophes sont évitées.

Pour assécher la peau, pensez à l'éosine. Seul inconvénient : les fesses de bébé étant badigeonnées de solution rouge, il est difficile de vérifier si la peau est irritée.

Bon à savoir : Mieux vaut laver ses fesses à l'eau et au savon, puis les sécher avec soin plutôt que d'utiliser du talc. En effet, ce produit est composé de silicate, un minéral en poudre très fine. Si la peau est abîmée ou en sang, le talc ralentit la cicatrisation en s'insinuant dans les irritations de la peau.

Chaleur : comment éviter la déshydratation

L'organisme d'un bébé

s'adapte moins bien aux variations de la météo que celui d'un adulte. Résultat : en été, sa température peut vite grimper et provoquer une perte rapide en eau de son corps. Celle-ci peut entraîner une déshydratation.

Le mieux est d'installer le nourrisson dans un lieu frais et bien aéré, recommande le Dr Guy Kurtzemann, pédiatre. N'hésitez donc pas à fermer les volets de sa chambre dès que le soleil paraît et à laisser sa fenêtre ouverte jour et nuit pour une bonne aération. Vous éviterez ainsi bien des soucis à votre tout-petit.

Si votre bébé a la diarrhée, proposez-lui à boire souvent.

Pas seulement de l'eau, car la diarrhée entraîne aussi des pertes en sels minéraux. Vous pouvez lui donner des tisanes sucrées ou des bouillons de légumes salés, suggère notre spécialiste.

Pour les plus petits, préférez les solutions de réhydratation orale qui apportent à la fois l'eau, les sels minéraux et le sucre nécessaires. Si de la fièvre accompagne la diarrhée, une visite chez le médecin est préférable. Il vérifiera si votre enfant a maigri. S'il a perdu plus de 10 % de son poids, votre bébé sera hospitalisé, car les conséquences peuvent être graves.

Bon à savoir : Si votre

bébé refuse de boire au biberon la solution de réhydratation, utilisez une petite cuillère ou la pipette d'un autre médicament pour lui faire avaler le liquide. Donnez-lui à boire par petites quantités (5 à 10 ml) toutes les deux minutes, pour éviter les vomissements.

Chaleur : si bébé a des boutons

Des petites vésicules transparentes, comme des gouttelettes très fines, sont brusquement apparues sur la peau de votre bébé ? Pas de panique. Ces boutons sont totalement inoffensifs et indolores.

Appelés sudamina ou miliaire sudorale, ils seraient dus à une obstruction des glandes sudoripares en raison d'une transpiration excessive. La sueur semble passer dans l'épiderme au lieu de s'évacuer. Le traitement consiste à donner plusieurs bains par jour, à bien sécher, à laisser la peau à l'air, sans couvrir l'air excessif, prévenant le piodermite.

Bon à savoir : Les bébés voyageant dans les pays tropicaux, chauds et humides, peuvent être confrontés à une variante de cette miliaire. Les petits boutons sont alors rouge vif et démangent fortement. Le risque résidant dans la surinfection si l'enfant se gratte. Dans ce cas, consultez le médecin car

un antiseptique est nécessaire.

Canicule : comment éviter la surchauffe

Les faits divers tragiques vous le rappellent chaque été : au soleil, une voiture devient vite une véritable étuve. Mais d'autres lieux sont aussi à risque : le landau fermé, une chambre sous les combles... Des conditions idéales pour une surchauffe du corps et le coup de chaleur.

Ayez aussi à l'esprit qu'une promenade en ville, avec une exposition simultanée à la chaleur et à un indice élevé de pollution, augmente le risque de survenue d'un coup de chaleur. C'est pourquoi, en cas de canicule, on conseille de garder les tout-petits à l'intérieur.

Votre bébé a subitement une forte fièvre, le visage rouge, des maux de tête, des nausées...

Il faut faire baisser sa température, mais progressivement. Avant que ne survienne une déshydratation avec collapsus (chute brutale de la pression artérielle), il faut "recharger" votre bébé en sels minéraux, en lui donnant à boire une solution de réhydratation orale, l'envelopper de linge frais et humidifié et l'installer dans une pièce fraîche. Et s'il a moins de 6 mois ou s'il perd connaissance, prévenez les urgences.

TCHAD

Rex Tillerson écourte sa tournée africaine pour «exigences de travail»

Le secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson, en visite dans plusieurs pays d'Afrique, va retourner à Washington un jour plus tôt pour des "exigences de travail", selon les autorités américaines, alors que M. Tillerson avait annulé son programme de samedi au Kenya pour des raisons de santé. Le secrétaire d'Etat "revient un jour plus tôt en raison des exigences du travail", a indiqué lundi à la presse le sous-secrétaire d'Etat à la diplomatie publiques et affaires publiques au Département d'Etat Steve Goldstein, ajoutant que M. Tillerson arrivera mardi matin tôt à Washington pour des "réunions". "Il se sent bien", a voulu rassurer M. Goldstein alors que M. Tillerson achevait une visite au Tchad lundi à la mi-journée, avant d'embarquer pour le Nigeria.

Samedi, le secrétaire d'Etat américain âgé de 65 ans avait annulé son programme à Nairobi la capitale kenyane pour des raisons de santé.

"Le secrétaire ne se sent pas bien après de longues journées de travail sur des problèmes majeurs dans son pays, comme ceux concernant la Corée du Nord et a annulé ses événements du jour", avait déclaré samedi Steve Goldstein, pour justifier l'annulation des activités de samedi au Kenya. M. Tillerson a entamé mercredi sa première tournée en Afrique en Ethiopie, avant de se rendre vendredi à Djibouti et samedi au Kenya.

SAHARA-Occidental

Le président Ghali appelle l'UA à empêcher la tenue du forum Crans Montana à Dakhla

Le président de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), Brahim Ghali, a appelé l'Union africaine (UA) à intervenir auprès des autorités marocaines afin d'annuler la tenue de la prochaine édition du forum Crans Montana prévue du 15 au 20 mars dans la ville de Dakhla occupée afin d'"éviter toute escalade dans la région". "Nous vous demandons d'intervenir d'urgence pour convaincre le Maroc, en tant que membre de l'Union africaine, de s'abstenir d'organiser ce forum dans la ville occupée de Dakhla (Sahara occidental), afin d'éviter toute escalade dans la région", a écrit le président sahraoui dans une lettre adressée au président rwandais, Paul Kagame, président en exercice de l'UA.

Le président Ghali a exprimé la "condamnation ferme" de cette violation flagrante de l'Acte consti-



tutif de l'Union africaine, la qualifiant d'"acte provocateur" devant saper la mise en œuvre des décisions de l'UA et les efforts de la communauté internationale pour la paix dans cette région à travers le parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental.

Le président sahraoui a appelé l'UA à prendre "toutes les mesures nécessaires" pour assurer la mise en œuvre de la résolution du Sommet Africain

concernant le conflit du Sahara Occidental, notamment en ce qui concerne l'organisation de cet événement "illégal" dans la dernière colonie en Afrique.

En janvier dernier, lors du dernier Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA tenu à Addis-Abeba, les appels pour la mise en œuvre de la déclaration adoptée à sa 24e session tenue à Addis-Abeba en janvier 2015, concernant le Forum Crans Montana, organisa-

tion basée en Suisse, ont été réitérés afin de s'abstenir d'organiser des sessions dans la ville de Dakhla, au Sahara occidental occupé. Un appel a également été lancé aux Etats membres et aux organisations de la société civile africaine et d'autres personnes intéressées à boycotter le prochain forum qui se tiendra du 15 au 20 Mars, 2018.

En adhérant à l'Acte constitutif de l'UA, ses autres conventions et traités, le Maroc s'est formellement engagé à respecter les principes et objectifs de l'Union africaine, notamment l'article 3: "Promotion de la paix, sécurité et stabilité dans le continent", les frontières existantes au jour de l'indépendance et la menace ou l'usage de la force entre les Etats membres, a souligné le président de la République arabe sahraoui démocratique.

CAMEROUN

Un gendarme tué dans le Nord-Ouest

Un gendarme a été tué lundi à Batibo, une commune de la région du nord-ouest du Cameroun anglophone, en proie à des tensions meurtrières entre séparatistes anglophones et forces de l'ordre depuis plusieurs mois, a indiqué un responsable local.

Le commandant de la brigade de gendarmerie d'Ashong, dans l'arrondissement rural de Batibo, a été tué par des personnes non identifiées, selon le député de Batibo, Joseph Mbah-Ndam.

Le corps du gendarme a été retrouvé dans des circonstances qui demeurent floues, ont rapporté plusieurs sources locales.

"Il s'agit du seul corps que l'on a retrouvé bien que certains parlent de plusieurs soldats disparus", a ajouté Joseph Mbah-Ndam.

D'après lui, les habitants d'Ashong ont quitté pour la plupart leur village après la découverte du corps.

Jeudi 8 mars, le ministre de l'Intérieur Paul Atanga Nji avait pris des mesures restreignant la circulation des motos-taxis afin d'éviter de nouvelles attaques meurtrières des sécessionnistes dans la région.

Un renfort sécuritaire a été envoyé sur place au cours du week-end pour traquer les séparatistes anglophones, selon une source proche de l'armée dans la région.

Les séparatistes anglophones, via les réseaux sociaux, font état d'actions



de représailles de l'armée dans la zone depuis plusieurs jours.

La population s'est réfugiée dans les campagnes, selon eux.

Mercredi, un soldat avait été tué et trois élèves blessés à Batibo dans une attaque de "milices terroristes" anglophones, selon Paul Atanga Nji.

Deux responsables administratifs avaient été enlevés en février dans cette même région par des séparatistes anglophones. Selon des sources

sécuritaires et administratives, Batibo est une des régions les plus "tendues" du Cameroun anglophone.

La situation sécuritaire des régions anglophones du Cameroun s'est considérablement dégradée depuis que 47 séparatistes, dont leur leader Sisiku Ayuk Tabe, ont été extradés, fin janvier, du Nigeria vers le Cameroun.

A ce jour, selon des sources concordantes, aucun de leurs proches ou avocats n'a eu accès à eux.

TCHAD

Participation timide à la journée «ville morte»



La journée "ville morte" pour protester contre les mesures du gouvernement tchadien, à l'appel de la société civile et de l'opposition, n'a pas été suivie lundi à N'Djamena où une grève paralyse le secteur public depuis fin janvier.

Les principaux marchés de la capitale tchadienne ont connu la même affluence que d'habitude, le quartier des banques et des affaires en centre-ville a fonctionné normalement tout comme la circulation routière, a rapporté l'AFP.

En revanche, la grève du secteur public continue, avec des écoles fermées et des hôpitaux assurant un service minimum.

Le Tchad est en proie à des tensions sociales et politiques.

Elles sont montées d'un cran depuis janvier, après la mise en place de nouvelles mesures d'austérité touchant principalement les fonctionnaires.

Le secrétaire général de la branche régionale de Mandoul (sud) du principal parti d'opposition tchadien, l'UNDR, Gokam Djassibaye, a été interpellé lundi matin à Koumra (sud) à la suite de la récente mise à sac de locaux du parti au pouvoir, en marge d'une "opération tintamarre" de casse-roles dans cette ville de 50.000 habitants, a indiqué l'UNDR dans un communiqué.

Le bureau du parti au pouvoir, le MPS, de la ville de Doba (sud), a également été saccagé, selon une source sécuritaire tchadienne.

"Les syndicalistes font l'objet de vexations par l'ANS (Agence nationale des renseignements) qui les interroge et les relâche" à la suite des manifestations, a indiqué le chef de l'UNDR, Saleh Kebzabo.

APS

TUNISIE

Mesures pour sécuriser les élections municipales

Le ministre tunisien de l'Intérieur Lotfi Braham a souligné lundi la détermination de son département à mener à bien les élections municipales, prévues le 6 mai prochain. "Le département de l'Intérieur se penche actuellement sur la révision et l'actualisation de tous les plans de sécurité, y compris ceux de lutte antiterroriste", a-t-il ajouté dans une déclaration aux médias, lors de son audition, lundi, par la commission de sécurité de défense à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP).

"Les forces de sécurité, tous corps confondus, sont tout à fait prêtes à faire face à toute tentative d'atteinte à la sécurité du pays et de ses citoyens en coordination avec l'Armée", a-t-il rassuré.



FRANCE

Le FN change de nom sans changer de doctrine, une polémique juridique s'installe

Le parti de l'extrême droite fondé par Jean-Marie Le Pen, le Front national (FN), est devenu depuis dimanche le Rassemblement national (RN) sans changer de doctrine, alors qu'une polémique juridique s'est installée lundi autour de son appellation.

En congrès dimanche, la présidente du FN, Marine Le Pen, a soumis à ses partisans le changement d'appellation de son parti, dans l'espoir d'avoir un new deal politico-électoral pour dédramatiser le mouvement portant une forte ADN de son père que lui-même a qualifié ce changement d'"assassinat politique".

Mais, voilà que lundi le président d'une petite association politique au nom du "Rassemblement national" revendique la paternité du nouveau nom du FN et menace de saisir la justice.

Le président de la même association "Rassemblement national" (RN), Igor Kurek, a contesté que ce nom puisse être repris par le FN.

Il s'est étonné de l'"amateurisme" de Marine Le Pen et FN, soulignant que "Le RN est de droite gaulliste et républicain, le FN est d'extrême droite".

Le FN ne sera jamais le RN et le RN ne sera jamais le FN".

Dans un communiqué, le parti de Marine Le Pen a indiqué que le nom de cette association a été cédé en février dernier à un avocat du parti et que le processus d'acquisition de l'appellation était en cours.

Une bataille juridique que Marine Le Pen n'avait pas besoin, estiment des observateurs, au moment où elle veut faire oublier ses déboires électoraux et son essoufflement et tenter de "rassembler" en ratisant large du côté de la droite en pleine crise, depuis la der-



nière élection présidentielle.

Cela n'a pas empêché de nombreux observateurs de la scène politique française de considérer qu'hormis l'appellation, la colonne vertébrale idéologique du parti de l'extrême droite, bâti sur un "nationalisme qui rejette les autres", n'a pas bougé, sans reniement aucun de sa doctrine initiale.

Ce qui a fait dire au commentateur du journal *L'Humanité* (communiste), dans son édition de lundi, que l'extrême droite "a maquillé son nom", même si sa présidente a quelque peu modéré son discours anti-européen, alors que son confrère du *Midi Libre* pense qu'en changeant de nom, "c'est la tentation facile de travailler uniquement la surface. Le fond reste le même".

Les milieux médiatiques ont été unanimes à penser que "le navire a changé de nom, mais il garde le

même cap", n'écarter pas, dans leurs analyses, que Marine Le Pen, usée par ses défaites et son incapacité de revitaliser son parti, donnera l'occasion au retour de sa nièce Marion Maréchal-Le Pen, l'absente présente du congrès de Lille qui incarne la relève et qu'on présente comme la digne héritière de Jean-Marie Le Pen.

Une éventualité déjà évoquée par le député Gilbert Collard qui a dit : "Si Marine, pour une raison qui est à ce jour totalement inconnue, décidait de ne pas continuer, nous avons en réserve Marion".

Une alternative contredite, selon des analystes, par la réélection de Marine Le Pen à la tête du parti (97%) et par sa sérieuse reprise en main de son mouvement pour qu'il sera à son service exclusif, après plusieurs défections.

ALLEMAGNE - RUSSIE - UKRAINE Merkel veut relancer le processus de paix après l'élection russe



La chancelière allemande, Angela Merkel, a exprimé lundi sa volonté de relancer le processus de paix en Ukraine après la présidentielle russe, les accords de Minsk, dont Berlin et Paris sont les parrains, étant dans l'impasse depuis des mois.

"Nous allons voir après l'élection russe de dimanche comment nous pourrions donner un nouvel élan pour de véritables progrès dans ce processus de Minsk", a indiqué la chancelière allemande lors d'une conférence de presse à Berlin, à quelques jours du scrutin.

"J'attends déjà depuis le premier jour de la signature de ces accords de Minsk que nous arrivions à un cessez-le-feu, c'est le premier objectif, qui tienne plus de 10 jours", a-t-elle ajouté.

Ces accords, signés le 12 février 2015 sous l'égide de Paris et Berlin, n'ont jamais permis de mettre fin au conflit.

Une tentative de créer une mission de Casques bleus n'a par ailleurs toujours pas abouti, malgré l'accord de principe des parties au conflit et des mois de négociations.

Interrogée sur une éventuelle levée des sanctions pesant sur la Russie, la chancelière a souligné que ce n'était pas à l'ordre du jour.

"Je souhaite que nous ayons d'abord des avancées et ensuite seulement nous pourrions discuter de la question des sanctions".

Mais ce devront être de bonnes et importantes avancées", a-t-elle dit.

Le conflit entre l'armée ukrainienne et les séparatistes a fait plus de 10.000 morts depuis son déclenchement en avril 2014.

RUSSIE - OTAN - ARMEMENT

Le nouvel objectif de l'Otan est la création d'une «zone militaire Schengen»

L'Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan) envisage la création d'une "zone militaire Schengen" afin d'accélérer le déploiement des troupes près des frontières russes, a déclaré le vice-ministre russe de la Défense, Alexander Fomin, au journal *Krasnaya Zvezda*.

"La nouvelle priorité du leadership politico-militaire de l'Otan consiste à améliorer la logistique et l'infrastructure de transport à l'intérieur de l'Europe, ainsi qu'à créer ce qui est connu sous le nom de «Schengen militaire», a indiqué le général-lieutenant russe. "Son objectif

(ndlr, celui de l'Otan) est d'accélérer au maximum le déploiement des troupes vers les frontières russes", a déclaré Alexander Fomin dans un entretien au journal officiel du ministère russe de la Défense. Selon le vice-ministre de la Défense, dans diverses parties de l'Europe, des "arsenaux militaires, des munitions et des acheminements de vivres sont entraînés d'être mis en place, en vue d'un déploiement rapide d'un groupement de forces supplémentaires.

Huit centres de coordination pour le déploiement des contingents ont été mis en place en Pologne, en Roumanie, en

Hongrie, en Bulgarie, en Slovaquie, en Lituanie, en Lettonie et en Estonie".

Une vive tension caractérise actuellement les relations entre l'Otan et la Russie.

Celle-ci accuse l'organisation atlantiste d'intensifier la présence militaire de l'Otan en Europe près des frontières russes.

En mai dernier, le représentant permanent de la Russie auprès de l'Alliance Alexandre Grouchko, avait indiqué que la politique européenne de l'Alliance avait provoqué un "tournant négatif", estimant que la situation sécuritaire sur le continent sera déterminée non par des mesures

de dissuasion, mais par l'imposition et le maintien d'un certain "équilibre des menaces".

"Nous ne voyons pas de signes montrant que l'Otan est prête à s'arrêter.

Par contre, il y a une grande incertitude concernant la possibilité que ces mesures puissent être renforcées", avait alors déclaré le diplomate russe.

En 2017, l'Alliance atlantique a renforcé sa présence militaire dans les pays baltes et en Pologne, près des frontières russes, en y déployant quatre bataillons, soit plus de 4.000 hommes, a relevé la presse russe.

IRAN

4 «terroristes» tués par l'armée iranienne dans une zone frontalière

Quatre "terroristes" infiltrés à partir d'un pays voisin ont été tués en attaquant un poste militaire en Iran, dans une zone frontalière du Pakistan, a déclaré lundi le général Mohammad Marani.

Cette annonce faite à la télévision d'Etat par le général de brigade Mohammad Marani, commandant

au sein de la force terrestre des Gardiens de la Révolution, revêt à la hausse le bilan de trois assaillants tués rendu public plus tôt dans un communiqué des Gardiens.

Selon les Gardiens, l'attaque a eu lieu dimanche dans le sud-est de l'Iran, dans la zone de Saravan, ville de la province du Sistan-

Balouchistan située à une cinquantaine de kilomètres de la frontière pakistanaise. Selon le communiqué des Gardiens, deux bassidji (militiens affiliés au corps des Gardiens) ont été blessés en repoussant l'attaque, dans laquelle un des assaillants a été tué en actionnant une veste explosive.

SYRIE

Des centaines de civils fuient la ville syrienne

Des centaines de civils ont fui ou tentaient de fuir lundi la ville syrienne d'Afrine face à l'invasion des forces turques, qui sont aux portes de cette cité du nord-ouest de la Syrie, située dans une enclave à majorité kurde, selon une ONG.

"Près de 2.000 civils ont déjà rejoint la localité voisine de Nobol par crainte d'un éventuel assaut turc contre Afrine, tandis que des centaines tentent encore de quitter la ville", a indiqué Rami Abdel Rahmane, le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Proche de la frontière turque, Afrine est située dans une enclave à majorité kurde du même nom, où l'armée turque mène depuis le 20 janvier, ce qu'elle appelle, "une offensive contre la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG)", qu'Ankara considère comme "terroriste".

Selon des médias, des dizaines de voitures et de camions transportant des civils et leurs biens attendaient lundi après-midi l'autorisation des forces kurdes pour partir en direction des localités syriennes adjacentes de Nobol et Zahraa.

Cette porte de sortie est désormais la seule échappatoire pour les quelques 350.000 habitants de la localité syrienne d'Afrine, les forces turques étant positionnées partout ailleurs autour de la ville, à moins de deux kilomètres.

Selon l'OSDH, plus de 200 civils ont été tués depuis le début de l'opération turque, ce que dément Ankara.

APS

RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Blida : la puissance de la Katiba Zoubiria dans sa résistance aux forces coloniales françaises mise en exergue

Universitaires et moudjahidine ont mis l'accent, lundi à Blida, sur la puissance et la force de la Katiba Zoubiria, relevant de la Wilaya IV historique, dans sa résistance aux forces coloniales françaises auxquelles elle a infligé des pertes matérielles et humaines importantes tout au long de sa période de combat allant de 1957 à 1959.

Dans leurs interventions lors d'une journée d'études sur la "Wilaya IV historique : la Katiba Zoubiria modèle", ouverte par le chef du Commandement régional des forces de défense aériennes du territoire au niveau de la 1ère région militaire, le général Arslan Ouertsi, des universitaires et moudjahidine ont souligné la "grande réputation acquise par cette Katiba, à l'époque, suite aux succès réalisés dans ses batailles contre les forces coloniales françaises".

"La force de frappe de cette Katiba, créée en février 1957, était telle que l'ennemi colonial français l'avait surnommait la "Katiba fantôme", a indiqué Mohamed Lahcene Zeridi, maître de conférences à l'université Alger 2, dans sa communication à l'occasion, assurant que le problème d'approvisionnement en armes, qui était posé avec acuité dans la Wilaya IV historique vue son éloignement des frontières Est et Ouest, "ne constituait nullement une entrave pour cette Katiba, qui avait remporté de nombreuses victoires face à l'ennemi".

Cette Katiba, forte de 115 moudjahidine, veillait, lors des batailles qu'elle menait, à récupérer le plus grand nombre possible de pièces d'armes, appliquant en cela le principe "Ton arme est chez ton



ennemi", a ajouté le conférencier, soulignant que la Katiba Zoubiria avait "mené et gagné sa première bataille en avril 1957, en décimant un bataillon entier de l'armée ennemie, auprès duquel elle a pu récupérer une vingtaine de pièces d'armes." Toujours à propos de l'histoire de cette Katiba, baptisée au nom du Chahid Tayeb Slimane Zoubiri, tombé au

champ d'honneur en défendant près de 400 étudiants qui étaient en route pour rejoindre l'Armée de libération nationale (ALN), l'universitaire Zeridi n'a pas manqué de citer les cinq personnalités qui se sont succédées aux commandes de ce bataillon, à savoir Sid Ahmed Chiffa, Si Larbi Cherchali, Abdelkader Lekhel, Lakhdar Bourekâa et, enfin, Ahmed

Louhi, considéré comme son dernier chef avant sa dislocation et division en petits groupes en 1959.

Concernant les causes à l'origine de sa désintégration en petits groupes de pas plus de six (6) éléments chacun, Saïdi Meziane, de l'Ecole normale supérieure, a cité principalement le plan Challe, basé sur une grande démonstration de force (aérienne et terrestre) de l'armée coloniale, en vue de liquider la Révolution algérienne.

Dans leurs témoignages, à l'occasion, les moudjahidine Belkacem Mitidji et Abderrahmane Belhadj Salama ont mis l'accent sur la stratégie de combat de cette Katiba, qui s'est basée sur l'occupation de sites stratégiques en zones montagneuses pour surveiller l'ennemi et épier ses gestes, en attendant la nuit pour l'attaquer. Abrisée par le centre d'information territorial "Chahid Mohamed Madi" de Beb Sebt, cette journée d'études, organisée à l'occasion de la célébration du 59ème anniversaire de la Journée de la Victoire, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication de l'Armée nationale populaire et de l'inscription annuelle de préparation au combat pour l'année 2017/2018.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
ET DE LA PÊCHE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
CONSERVATION DES FORÊTS DE TISSEMSILT
NIF N° : 38-012-000-150-08-97-200

AVIS D'ANNULATION

La Conservation des Forêts de la wilaya de Tissemsilt porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimale N°02/CFT/2018 paru en date du 04/03/2018 dans le quotidien "El Masar Elarbi" et "DK NEWS" portant la fourniture des ruches est annulé.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère des Ressources en Eau.
Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Skikda

MISE EN DEMEURE

La Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Skikda sise à la cité administrative MERDJ EDDIB SKIKDA.

MET EN DEMEURE

L'entreprise E.T.P.H RAMDANI MOUNA dont le siège social est sis à la cité 157 logts APP.91 Ain Baida W.Oum el Bouaghi.

Titulaire du marché relatif à l'opération NK:5.341.5.262.121.14.03 portant sur l'Achèvement de l'AEP de Said Bousbaa à El Harrouch.

Lot n10 :Achèvement de l'AEP de Said Bousbaa à El Harrouch.

Pour se présenter à notre Direction-bureau de comptabilité- pour la signature de l'ordre de reprise des travaux dans un délai de 48 heures à partir de la première parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale, ou le BOMOP.

Faute de quoi, l'administration sera dans l'obligation d'appliquer les mesures réglementaires nécessaires à l'encontre de votre entreprise notamment la résiliation unilatérale du projet.

ALGÉRIE - FRANCE

Les instituts français d'Algérie célèbrent la francophonie du 17 au 25 mars

Une semaine culturelle placée sous le signe de la francophonie et de la gastronomie française est au programme des instituts culturels français d'Algérie, du 17 au 25 mars dans plusieurs villes d'Algérie, a annoncé lundi l'ambassadeur de France en Algérie Xavier Driencourt.

Animant un point de presse à l'Institut français d'Algérie (Ifa), le diplomate a dévoilé ce programme culturel, prévu à Alger, Oran, Tlemcen, Constantine et Annaba, célébrant la francophonie par projections de films, des ateliers, des conférences et des récitals de poésie dans le cadre de la 23^e Semaine de la langue Française et de la francophonie.

Le directeur de l'Ifa, Grégor Trumel a annoncé des projections de films suisses et belges en plus de conférences sur la langue et la littérature françaises qui se tiendront à Alger alors que la ville de Annaba accueillera des ateliers et des spectacles de slam animé par une slameuse algérienne.

La ville de Tlemcen devra abriter un atelier d'écriture et Oran la semaine du conte.

L'Institut français de Constantine prévoit, pour sa part des activités exclusivement dédiées à la gastronomie française dans le cadre de la manifestation "Goût de France" qui



se tient, pour la quatrième année consécutive dans plus de 150 pays.

Evoquant le développement des activités des instituts français, l'ambassadeur de France en Algérie a annoncé la réalisation, en cours, d'un centre culturel "Espace France" à Ouargla (Sud algérien),

"adossé à l'université", a-t-il précisé. Il a également indiqué que cette première expérience dans le sud pourrait être "étendue à d'autres villes", en concertation avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

CINÉMA

"Black Panther" milliardaire continue de régner sur le box-office américain



"Black Panther", l'adaptation à l'écran des aventures du premier super-héros noir de l'univers Marvel à bénéficier d'un film à son nom, continue de dominer le box-office nord-américain pour sa quatrième semaine d'exploitation, avec 40,8 millions de dollars rapportés ce week-end, pour 561,7 millions au total, et plus d'un milliard à travers le monde.

Ce film qui bat record sur record a été réalisé par Ryan Coogler ("Creed", "Fruitvale Station"), un réalisateur noir, et met en scène un casting d'acteurs noirs parmi les plus prisés à Hollywood: Chadwick Boseman, l'oscarisée Lupita Nyong'o, Angela Bassett, Forest Whitaker, Daniel Kaluuya, Letitia Wright...

Le 18^e film de l'univers Marvel, qui vient de sortir en Chine, dépasse le milliard de dollars de recettes à travers le monde, ce qui en fait le septième long métrage le plus lucratif de tous les temps, selon l'analyste Paul Dergarabedian, de la société spécialisée Comscore.

Il s'agit également du plus rapide des films Marvel à rapporter 400 millions de dollars en Amérique du Nord.

Il devance au box-office la méga-production de Disney "Un raccourci dans le temps" de la réalisatrice noire Ava DuVernay, avec notamment Oprah Winfrey et Reese Witherspoon, qui génère 33,1 millions pour son premier week-end.

"The Strangers: Prey at Night", film d'horreur de Johannes Roberts, une autre sortie, complète le podium avec 10,4 millions de dollars.

En quatrième position on retrouve "Red Sparrow", film d'espionnage avec Jennifer Lawrence et ses 8,5 millions de recettes (31,5 millions au total en deux semaines), devant "Game Night", de Jonathan Goldstein et John Francis Daley avec Jason Bateman et Rachel McAdams (7,9 millions, 45 millions au total en trois semaines).

Voici la suite du classement: 6 - "Pierre Lapin": 6,8 millions (93,4 en cinq semaines) 7 - "Death Wish": 6,6 millions (23,9 millions en deux semaines) 8 - "Annihilation": 3,3 millions (26,2 millions en trois semaines) 9 - "Hurricane": 3 millions de dollars (nouvelle sortie) 10 - "Jumanji: Bienvenue dans la jungle": 2,7 millions (39,2 millions en 12 semaines).

CONTE

Ouverture du festival international du conte à Oran

La 12^{ème} édition du festival international du conte s'est ouverte lundi soir au théâtre régional "Abdelkader Alloula" d'Oran, sur fond de couleurs de la Méditerranée.

L'ouverture de cette édition du festival placée sous le slogan "La Méditerranée au cœur des paroles voyageuses" a été marquée par la présentation d'un conte "Kousouf" animé par la conteuse française d'origines algérienne Aini Ifchene, qui participe à cette manifestation pour la 4^{ème} fois comme invitée.

Cette artiste aborde, à travers cette œuvre produite en 2017, les douleurs de l'exil et l'émigration clandestine, a-t-elle souligné, notant que cette création est inspirée de contes anciens tournant autour d'appréhensions sur l'éclipse solaire et aussi de légendes du patrimoine kabyle. La narration de "Kousouf" a été accom-



pagnée de partitions de musique classique en genre kabyle interprété par le musicien amateur Nadhir, qui étudie à l'école régionale de formation musicale "Blaoui Houari" d'Oran, en harmonie avec le conte de Aini Ifchene. Dans une déclaration à l'APS en marge de l'ouverture de cette édition, la conteuse a souligné que sa visite en Algérie et sa participation au festival international du conte d'Oran lui permet de s'imprégner des

cultures algériennes et du patrimoine national riche et beau.

La conteuse Djamilia Hamitou, présidente de l'association de promotion de la lecture "Le Petit lecteur", initiatrice de cette manifestation culturelle annuelle, a déclaré, pour sa part, "nous œuvrons à promouvoir le conte populaire algérien dans toute sa diversité et richesse en tant que genre littéraire et une couleur artistique pour adultes et enfants". Ce festival, qui se

poursuit jusqu'au 17 mars courant, réunit 13 conteurs de France, Tunisie, Congo et Espagne, en plus de conteurs algériens dont Mahi Seddik, Kada Benchemissa, Fares Idir et autres formés par cette association. Les participants présenteront un cocktail de leurs créations en conte et narration dans les établissements scolaires, centres culturels, bibliothèques communales, en plus d'une tournée de contes au tramway d'Oran, de "La nuit du conte" à l'institut culturel français et d'une randonnée au parc d'attraction et de loisirs "Abdelhamid Ibn Badis" au vieux quartier de Sidi El Houari.

Le festival international du conte est placé sous le patronage de l'APC d'Oran avec la contribution des associations "Santé Sidi El Houari" (SDH), "Bel Horizon" et les instituts français et espagnol "Cervantès" d'Oran.

CÉLÉBRITÉ

Mort de l'acteur Oleg Tabakov, connu pour ses rôles dans des films cultes soviétiques

Le célèbre acteur russe Oleg Tabakov, connu pour ses rôles dans des films cultes de l'époque soviétique, est décédé lundi à 82 ans, à la suite d'une "longue et grave maladie", a annoncé le théâtre Mkhate de Moscou, dont il était le directeur artistique, à l'agence de presse russe TASS.

Né en 1935 à Saratov, dans le sud-ouest de la Russie, Oleg Pavlovitch Tabakov a intégré dès sa création en 1956 la troupe du théâtre moscovite Sovremennik, devenue une des plus célèbres de Russie, après avoir été repéré par son fondateur, le célèbre metteur en scène

Oleg Efremov.

En 1967, il interprète le rôle de Nicolas Rostov dans "Guerre et Paix", dirigé par Sergueï Bondartchouk, premier film soviétique à obtenir, en 1969, l'Oscar du meilleur film en langue étrangère.

Oleg Tabakov a aussi joué dans plusieurs films cultes soviétiques, comme "Dix-sept moments du printemps" en 1973 et "Moscou ne croit pas aux larmes" en 1979, qui remporte lui aussi, en 1981, l'Oscar du meilleur film en langue étrangère.

Après avoir dirigé de 1971 à 1976 le théâtre

Sovremennik, il crée un "théâtre-studio" pour apprendre à de jeunes acteurs sa méthode de jeu, surnommée la "Tabakerka".

A partir de 2004, il prend la direction artistique du théâtre Mkhate de Moscou et fonde en 2009, une nouvelle école d'art dramatique, éponyme.

Oleg Tabakov avait reçu le titre d' "Artiste du peuple de l'URSS", la plus haute distinction dans le domaine de la culture et une médaille honorifique que lui a décerné le président russe Vladimir Poutine.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Grey's Anatomy

Réalisateur : Louis Venosta
Avec : Ellen Pompeo, Justin Chambers



Lors d'une conférence de presse organisée autour de Meredith et Riggs, Maggie devine qu'il s'est passé quelque chose entre eux deux et ne décolère pas. Richard et Stephanie s'occupent avec April et Andrew d'un étonnant cas d'obstruction intestinale chez une patiente. Les analyses de cette dernière révèlent la présence de nombreux vers, qui se multiplient à une grande vitesse. Par ailleurs, Alex voit revenir Veronica en fin de sa grossesse, et dont malheureusement le cancer s'est aggravé.

France 2 21:00

Prêtes à tout

Réalisateur : Thierry Petit
Avec : Anne Charrier, Alika Del Sol



Aline, professeure dans un lycée et mariée à un chirurgien réputé, est issue d'un milieu bourgeois. Un jour, elle reçoit un appel de la police l'informant que son fils vient d'être arrêté pour possession de drogue. Au commissariat, elle fait la connaissance de Nadia, mère célibataire vivant dans une cité de banlieue. Son fils a été arrêté en même temps que celui d'Aline. Leurs deux garçons se connaissent et ont commis leur délit ensemble. Brutalement confrontées au même défi, elles vont se rapprocher puis s'unir pour tenter de les sauver, malgré leurs différences et leurs préjugés.

France 3 21:00

Des racines et des ailes

MAGAZINE DE REPORTAGES 183 épisodes



Véritable montagne au milieu de la mer, la Corse compte 120 sommets à plus de 2 000 m d'altitude. Dans ce massif spectaculaire, rivières et lacs foisonnent. Dans la vallée du Taravo, l'anthropologue Ghjasippina Giannini s'intéresse aux maisons fortifiées. Dans la vallée de l'Ortolo, Julie et Philippe Farinelli ont redonné vie à un vignoble d'exception : le domaine Saparale. Quant à l'hydrobiologiste Antoine Orsini, il veille depuis trente ans sur la faune et la flore de montagne et en particulier, la truite qui colonise des tourbières en altitude...

CANAL+ 20:45

Jackie

Réalisateur : Pablo Larraín
Avec : Natalie Portman, Peter Sarsgaard
Date de sortie : 1 février 2017



A Hyannis Port, dans le Massachusetts, en 1963, Jackie Kennedy, qui vient de perdre son mari une semaine plus tôt, est scandalisée par la façon dont les médias évoquent le président défunt. Elle a fait venir un journaliste pour tenter de rétablir sa vérité. Au fil de la discussion, les souvenirs s'égrenent, comme celui de la journée au cours de laquelle Jackie avait fait venir la télévision en direct au cœur de la Maison Blanche.

6 21:00

Top chef

TÉLÉRÉALITÉ 9 saisons / 110 épisodes



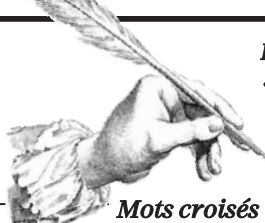
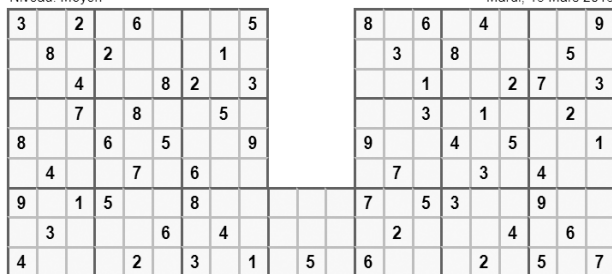
Pour son 100e épisode, le concours met les petits plats dans les grands ! Les sept talents encore en compétition vont d'abord cuisiner des produits de la mer avec un commis de marque. Eric Antoine, David Ginola, Julia Vignali, Ophélie Meunier, Marianne James et Mac Lesgy vont ainsi prêter main-forte à un cuisinier pour concocter un plat à base de produits de la mer. Pour la seconde épreuve, direction le château de Chantilly, dans l'Oise, où 100 meilleurs ouvriers de France jugeront 50 bouchées salées et 50 bouchées sucrées, préparées par quatre candidats qui se seront illustrés dans des défis techniques.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1819

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



L'amour pour certaines âmes ne s'essaye pas : ou il est, ou il n'est pas. Quand il se montre, quand il se lève, il est tout entier.

Citation de Honoré de Balzac ; Honorine (1843)

Mots croisés n°1819

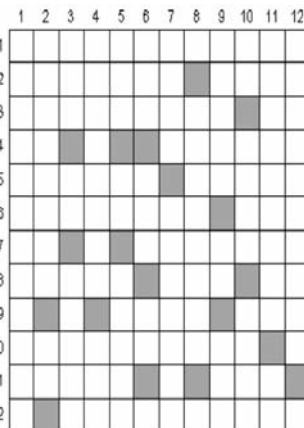
1.Ch.-1. de c. du Cher
2.Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
3.Qui tiennent de la bête - Américium
4.Indium - Fou
5.Se dit d'une foule qui manifeste une joie débordante - Souffles

Horizontalement :

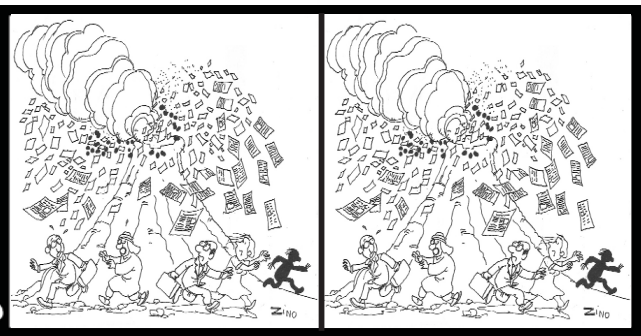
1.Permis
2.Arbres des régions équatoriales - Conjonction
3.Adjectif possessif - Adverbe de lieu - Urine
4.Glucoside extrait de nombreux végétaux - Lente
5.Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
6.Agence centrale de renseignements - Orient - Oui

6.FI. de Russie, en Sibérie orientale - Tel quel
7.Tour - Prénom féminin
8.Ch.-1. de c. de la Haute-Garonne - Approbation - Préposition
9.Atomes - Arme
10.Contrôle
11.Petit de l'oie - Revenu minimum d'insertion
12.Basques

7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
8.Tourmentée par l'envie
9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
10.Conjonction - Baie - Fortifié
11.Eliminer - Préfixe
12.Gonflement d'un organe



Terreurs



Grille géante n°519

effectué chaque semaine trouble	↓	arme de western	↓	symbole de pureté agréa- bles	↓	affaiblie	↓	parleras en lanque verte	↓	déjà inscrit mesurai du regard	↓	endor- mirai	↓
catapulte romaine fit imprimer	→	attrapé	↓		↓	décapité	↓	petit voiler accord du passé	→		↓	enlève	↓
	↓				↓	attendris sements	→		↓				
partie de squelette	→		↓	modos d'emploi bois précieux	→	extirpait	↓					copula- tive épouse d' empereur	→
morcelée	↓			↓				habitant d'égout dieu corpu	→			croûte terrestre	↓
		resta ouverte dormira au froid	→			drue	→						
collant	↓					fruit du hêtre	↓	sportif adroit joie dans le stade	→		petite planche	→	
											volubilis	↓	
numéro un en France potence	→			grosse mouche support de fleur	→			me rendrai Irlande chez elle	→				
	↓			↓		pronom pour lui se remettra	→	fait la peau lisse épuisé	→				
renonce- ment	→					↓						recroque- villera (se)	↓
asticot	↓			passage à pied sec fonction	→			équiper pour le combat celtes	→				
		grande quantité nettoie- rais	→	↓		prêt à naviquer	→					pare- seux	→
trop mûr	↓					autre do	↓					rapé	↓
						frappai du sabot	→			obtint	→		
sèche- resse incur- giter	→					reposé	↓			gaine	→		en cet endroit
	↓							il a son tube	→				
						terme de court pays d'Asie	↓	justice	↓		résumé de litanie gaquante du vote	→	
cadre d'impri- merie	↓		lettre inclinée	→							deux à Rome matière de trésor	→	
						vent de poète télé- phone	→						extrait
bout de film	↓		enterré	→				au rochs c'est le techné- tium	↓				
			fermeté de bébé	↓							petit torrent	→	
					manque de vivres	→							
bien émêché	→						brusque	→			diplôme très réduit	→	

Solution

C'est arrivé un
14 mars

Sudoku n°1818

8	3	7	1	6	4	2	9	5
2	6	5	9	7	8	1	4	3
9	4	1	5	3	2	8	6	7
3	7	2	4	1	9	6	5	8
6	5	4	7	8	3	9	2	1
1	8	9	2	5	6	7	3	4
4	2	3	8	9	1	5	7	6
5	9	8	6	4	7	3	1	2
7	1	6	3	2	5	4	8	9
1	9	8	7	3	4	5	6	2
6	4	5	2	9	1	7	8	3
2	3	7	6	8	5	1	9	4
9	6	4	3	5	8	7	2	1
1	3	8	2	6	7	9	5	4
2	5	7	9	4	1	8	6	3
7	1	6	4	3	6	2	9	8
3	4	9	5	8	2	6	1	7
6	8	2	1	7	9	4	3	5
8	7	1	6	2	3	5	4	9
5	9	6	7	1	4	3	8	2
4	2	3	8	9	5	1	7	6

Mots Croisés n°1818

GUERRE ET PAIX
 REVEURS ■ UNS ■
 ALES ■ STABIES
 TENIR ■ ERES ■ O
 T ■ EDEA ■ OR ■ AT
 EMMERDEMENTS
 PIES ■ RUE ■ AH ■
 ADN ■ MONSTRES
 PITA ■ IE ■ URNE
 I ■ SCOTCH ■ AIR
 ER ■ ES ■ TOLIER
 R ■ ISERE ■ ISNA

Grille géante n°518

■	D	E	A	R	E	F	C
■	M	Y	S	T	E	R	I
■	S	U	E	N	T	I	E
■	A	F	F	U	T	A	N
■	O	F	L	A	G	S	L
■	U	N	I	E	A	I	M
■	E	T	A	M	B	O	T
■	I	A	I	N	E	E	S
■	F	O	R	U	M	S	E
■	N	A	V	A	L	S	I
■	A	N	S	E	A	S	T
■	E	S	S	O	R	A	G
■	E	M	U	I	G	U	E
■	E	R	R	E	U	R	E
■	U	N	A	U	E	S	P
■	T	M	E	R	I	S	E
■	A	S	P	I	C	V	E
■	I	N	A	N	I	T	E
■	G	A	L	E	R	I	E
■	C	E	R	T	E	S	C

2004 : Le futur chef du gouvernement es-
pagnol, José Luis Rodríguez Zapatero,
annonce le retrait des troupes espa-
gnoles d'Irak d'ici le 30 juin.

2005 : Liban : plus d'un million de per-
sonnes manifestent dans les rues de Bey-
routh pour protester contre l'assassinat du
Premier ministre Rafiq Hariri le 14 fé-
vrier précédent, donnant naissance à
l'«Alliance du 14-Mars» puis à un groupe
parlementaire appelé «bloc du 14-Mars».

2010 : Premier tour des élections régio-
nales en France.

2010 : Libération de 2 membres de l'ONG
Triangle génération humanitaire, après
112 jours de captivité par le groupuscule
des Aigles de libération de l'Afrique.

CHAMPIONNAT
D'ALGÉRIE DE HANDI-
BASKET (14^E JOURNÉE):Victoire du trio
de tête

Le trio de tête de la Nationale A a empoché les deux points de la victoire à l'occasion de la 14^e journée du Championnat d'Algérie de handi-basket, faisant un nouveau pas vers les play-offs. Le match phare de la journée entre les deux clubs de Boufarik, à savoir l'IRB et le FCB, est revenu au premier cité qui est sorti une nouvelle fois vainqueur de la confrontation sur le score de 69-60. Ce succès a permis à l'IRB d'ajouter deux autres points à son escarcelle et se maintenir en seconde position avec 22 pts (10 v, 2 d) et un match en moins, alors que le FCB reste scotché à la 4^e place avec 19 pts (7v, 5d).

De son côté, le leader provisoire du championnat, Nour M'sila n'a pas trouvé de problème pour écarter de son chemin le CR El Harrach (99-22) et consolider sa position avec 23 pts, alors que les Algérois, avec 13 pts, partagent la 7^e place avec le HM El Eulma. Nour Hamadi, équipe invaincue depuis le début du championnat (11 victoires en autant de matchs), a signé un nouveau succès à Bordj Bou Arréridj face au club local, le CBBA (49-26). Les Hamadis sont seconds avec 22 pts, tandis que le CBBA reste 6^e avec 14 pts (3v, 8d).

Résultats des rencontres:

IR Boufarik - FC Boufarik 69-60
Nour M'sila - CR El Harrach 99-22
A Khemis El Khechna - HM El Eulma 20-00
CB Bou Arréridj - Nour Hamadi 26-49

ASHW Béjaïa (exempte)

Classement:	Pts	J
1. N M'sila	23	13
2. N Hamadi	22	11
— IR Boufarik	22	12
4. FC Boufarik	19	13
5. ASHW Béjaïa	17	12
6. CBB Arréridj	14	12
7. CR El-Harrach	13	10
— HM El-Eulma	13	12
9. AK El-Khechna	10	9.

BASKET-BALL / FORMATION :
Stage d'entraîneurs
pour le 2^e degré
FIBA-Afrique jusqu'au
15 mars à Alger

Un stage de formation au profit d'entraîneurs de basket-ball algériens, messieurs et dames, pour l'obtention du diplôme 2^e degré FIBA-Afrique, a débuté lundi au Centre de regroupement et de préparation de l'élite nationale de Souidania (Alger), avec la participation de 46 techniciens.

Cette formation qui s'étalera jusqu'au 15 mars, encadrée par l'expert FIBA le Tunisien Cherif Habib, est ouverte aux titulaires du diplôme 3^e degré algérien. Les cours théoriques et pratiques se dérouleront au Centre de Souidania, alors que l'examen final pour l'obtention du diplôme 2^e degré FIBA-Afrique se déroulera lors de la dernière journée du stage, prévue jeudi.

EQUITATION:

Grand prix de la ville d'Oran barbe
et arabe barbe et Elite de saut
d'obstacles du 15 au 17 mars à Oran

Le grand prix de la ville d'Oran barbe et arabe barbe et Elite du concours national de saut d'obstacles aura lieu du 15 au 17 mars au centre équestre "Antar Ibn Cheddad" d'Es-Sénia (Oran), a-t-on appris lundi auprès du président du club équestre amateur "Etrier Oranais", Remili Zoheir.

Quinze épreuves sont au programme de cette manifestation hippique de trois jours, organisée dans le cadre des festivités marquant la célébration de la fête de la victoire (19 mars 1962) par le Club "Etrier Oranais" en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports d'Oran et l'APC d'Oran sous l'égide de la Fédération équestre algérienne (FEA). Plus de 150 cavaliers issus de 22 clubs des trois régions du pays prendront part à cette compétition, dans les catégories cadets, juniors et séniors 1^{er} et 2^{ème} degrés. La première journée prévoit le déroulement de cinq épreuves s'adressant aux cavaliers cadets et séniors titulaires des 1^{er} et 2^e degrés, montant des chevaux âgés de 4 à 6 ans, suivie du grand



prix juniors cavaliers et cavalières de 14 à 18 ans sur des obstacles de 1,15 mètre.

Le lendemain, c'est au tour des épreuves qualificative du grand prix barbe et arabe

barbe et le grand prix Elite pour cavaliers séniors sur des obstacles de 1,25 m avec difficultés progressives, suivie du grand prix cadets de 10 à 14 ans qui sera disputé au barème A sans chrono sur des obstacles de 1,05.

Cette manifestation équestre sera clôturée avec les épreuves du grand prix de la ville d'Oran réservée aux chevaux barbe et arabe barbe et aux cavaliers séniors titulaires du 1^{er} et 2^{ème} degrés, sur des obstacles de 1,10 m suivie de la grande finale deux étoiles sur des obstacles de 1,30 m.

Cette épreuve reine sera disputée en deux manches, A et B, jugées au barème A sans chronomètre pour la 1^{ère} et au chronomètre pour la 2^{ème}, selon les organisateurs.

CHAMPIONNAT MILITAIRE INTER-ÉCOLES DE TIR AU FUSIL SEMI-AUTOMATIQUE :
Une centaine de participants au rendez-vous

Une centaine de participants, dont 19 filles, prennent part au championnat national militaire inter-écoles de tir au fusil semi-automatique, dont le coup d'envoi a été donné lundi à l'Ecole supérieure d'infanterie de Cherchell (Tipasa).

Ces éléments représentent 20 écoles d'application et supérieures relevant du ministère de la Défense nationale, en prévision des qualifications pour la Supercoupe, prévue ultérieurement, sachant qu'un championnat similaire inter-unités de l'Armée nationale populaire (ANP) se déroule en simultané à Béchar, en prévision de cette même Supercoupe, ont indiqué les organisateurs.

La première journée de la compétition, qui prendra fin jeudi, a vu le déroulement

des épreuves de tir de précision (par équipes) dans les positions debout, à genoux et couché (sur 200 m) pour les garçons, alors que les filles se disputent les premières places du podium en position couchée seulement (dans un champ de 50 m).

La manifestation, ouverte par le commandant de l'Ecole supérieure d'infanterie de Cherchell, le général Djilali Rih, s'est déroulée pour sa première journée dans des conditions climatiques "loin d'être propices" en raison de la force des vents considérés comme déterminants dans la discipline du tir, selon des techniciens du domaine. A l'opposé de cet avis, des professionnels du tir de l'ANP ont indiqué à l'APS que les "conditions météorologiques difficiles sont la meilleure



occasion pour mettre à l'épreuve la force de précision d'un tireur". Dans son allocution à l'ouverture de cet événement sportif, le général Djilali Rih a invité les compétiteurs à "développer leurs capacités et talents dans cette discipline ayant un lien direct avec les missions des

éléments militaires".

Appelant les participants à privilégier l'esprit sportif et militaire, il a, en outre, souligné "l'importance de cette discipline sportive pour laquelle le haut commandement de l'Armée nationale populaire accorde un intérêt particulier".

LUTTE/CHAMPIONNAT MÉDITERRANÉEN :
Installation du comité restreint
d'organisation à Alger

La Fédération algérienne des luttes associées (FALA) a installé le comité restreint d'organisation des championnats méditerranéens (juniors et séniors), prévus du 29 au 31 mars à Alger, a appris lundi l'APS auprès de l'instance fédérale.

Installé sous la conduite du président de la FALA, Rabah Chebah, ce comité restreint est composé de plusieurs commissions dont celles relatives, entre autres, à l'hébergement, au transport et à la communication. La Fédération algérienne des luttes associées se "félicite" ainsi de la désignation de l'Algérie

pour abriter "le premier tournoi méditerranéen de lutte de son histoire."

Le président de la FALA a salué à cette occasion les autorités sportives algériennes pour les actions entreprises en vue d'obtenir l'organisation de cette manifestation, en les appelant à accompagner le comité d'organisation pour la réussite de cet événement méditerranéen. A cet effet, les sélections algériennes masculines de lutte juniors et séniors se trouvent actuellement en stage au Centre de regroupement des équipes nationales de Souidania (Alger).

Le staff technique national, composé des entraîneurs Rusu Cornel (Roumain), Bendjada Maazouz, Zeghdane Messaoud (lutte gréco-romaine), Aoune Fayçal (lutte libre) et Trouzine Hamid, a convoqué 44 athlètes dont 12 séniors pour ce stage qui se poursuivra jusqu'au 15 mars.

Le Comité méditerranéen de lutte (CML), réuni le 20 novembre 2017 à Madrid en assemblée générale ordinaire puis extraordinaire, avait attribué à l'Algérie l'organisation des prochains Championnats méditerranéens juniors, séniors et U-23.

LIGUE 1 : Faute de candidats, l'USM Bel-Abbès sans président depuis 2 mois

L'USM Bel-Abbès, pensionnaire de la Ligue 1 de football, est sans président depuis deux mois, après l'échec des membres du Conseil d'administration d'élire un nouveau premier responsable du club lors de leur réunion lundi, a-t-on appris de son directeur général.

"Une nouvelle réunion a eu lieu pour élire un nouveau président, mais faute de candidats, celle-ci a capoté", a regretté Kadour Benayad, dans une déclaration à l'APS. En décembre dernier, Adda Boudjellal Tayeb avait succédé à Okacha Hasnaoui à la tête de la société sportive par actions du club, mais il n'a tenu en poste que l'espace de deux mois.

Le défilé des présidents est devenu d'ailleurs monnaie courante ces dernières années dans le club de la "Mekerra", confronté à d'interminables problèmes financiers. La vacance de la présidence s'est répercutée négativement sur la bonne marche de cette formation de l'Ouest algérien.

Elle est déplorée également par les joueurs qui se retrouvent livrés à eux-mêmes. "Personnellement, je ne peux pas être tout seul au four et au moulin. J'ai tout le temps demandé l'implication des membres du conseil d'administration, en vain.

A l'approche de la fin de la saison, l'USMBA a besoin d'un président capable de faire face à la crise financière qui secoue le club", a encore précisé Benayad. Il faut dire que l'USMBA a déjà payé le prix de cette instabilité chronique après la défalcation de six points de son compteur en janvier dernier sur décision de la Fédération internationale de football dans l'affaire de son litige financier avec un ancien joueur étranger.

La perte de ces précieuses unités a contraint les protégés de l'entraîneur Si Tahar Chérif El-Ouezani de revoir à la baisse leurs ambitions en championnat.

Ils luttent désormais pour leur maintien parmi l'élite. Et pour sauver leur saison, les joueurs de l'USMBA espèrent triompher en Coupe d'Algérie où ils sont qualifiés en demi-finales pour la troisième fois de suite, raison pour laquelle leur directeur général insiste sur l'implication des actionnaires de la société commerciale du club pour offrir à la ville de Sidi Bel-Abbès son deuxième titre après la Coupe d'Algérie de 1991.

LIGUE 1 MOBILIS (22E JOURNÉE) : Le MCA domine le MCO (4-0) et monte sur le podium

Le MC Alger s'est facilement imposé lundi soir face au MC Oran 4 à 0 (mi-temps 2-0), en match disputé au stade du 5-juillet, en clôture de la 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.



Dans une enceinte olympique qui a fait le plein, le "Doyen" a trouvé la faille dès la 3e minute par l'entremise de Hicham Nekkache profitant d'une sortie hasardeuse du gardien Nateche, avant de faire le break à la 18e minute grâce à Sofiane Bendebka.

Les joueurs de l'entraîneur français Bernard Casoni auraient pu terminer la première période avec un score plus large, devant une défense oranaise étrangement fébrile.

Au retour des vestiaires, les coéquipiers du capitaine Abderrahmane Hachoud ont accentué leur domination en ajoutant un troisième but signé Mohamed Souibaah (47e), arrivé au mercato d'hiver en provenance du MCO.

Entré en cours de jeu, Abou Sofiane Balegh a cédé

l'addition à la 90e minute de jeu devant la passivité de la défense oranaise. A la faveur de cette victoire, le MCA se hisse à la 3e place au classement, et revient à un point de son adversaire du jour qui pointe à la 2e place avec 38 points. Les Oranais, dont la dernière défaite en championnat remonte au 17 novembre 2017 en déplacement face au CS Constantine 1-0 (12e journée), voient ainsi leur série d'invincibilité s'arrêter à Alger. Dans les autres résultats de cette 22e journée qui a débuté le 1er mars, l'USM El-Harrach s'est relancée dans la course pour le maintien, en disposant de la JS Kabylie au stade du 1er novembre d'El-Mohammadia (2-0), alors que le DRB Tadjenanet s'enfonçait dans les profondeurs du tableau, en

s'inclinant à domicile face au Paradou AC (1-2).

L'ES Sétif, tenant du titre, poursuit son redressement en battant le leader du CS Constantine (1-0) grâce à une réalisation signée l'homme en forme du moment Zakaria Had-douche.

Le CSC s'est racheté quelques jours plus tard en battant chez lui le CR Belouizdad (1-0), en ouverture de la 23e journée, devant s'étaler jusqu'au samedi 17 mars.

L'USM Alger, sous la direction d'Abdelhakim Serrar, désigné à la tête du directoire chargé de gérer les affaires du club, a réalisé une belle opération en décrochant un succès sur le terrain de l'US Biskra (1-0). La lanterne rouge de l'USM Blida a grillé un autre joker en s'inclinant à l'Ouest du pays face à l'USM Bel-Abbès (1-0). La mission du maintien se complique davantage pour les Blidéens, qui comptent sept points de retard sur le premier non relégable, à huit journées de l'épilogue. Les 22e et 23e journées ont été programmées

sur plusieurs jours en raison de l'engagement de l'ES Sétif, du MC Alger, de l'USM Alger, et du CR Belouizdad en 16es de finale des deux compétitions africaines interclubs.

Résultats classement

Jeudi 1er mars :

CR Belouizdad - Olympique Médéa 0-0

Vendredi 2 mars :

US Biskra - USM Alger 0-1
ES Sétif - CS Constantine 1-0

Vendredi, 9 mars :

USM El Harrach - JS Kabylie 2-0

Samedi, 10 mars :

USM Bel-Abbès - USM Blida 1-0

DRB Tadjenanet - Paradou AC 1-2

NA Hussein-Dey - JS Saoura 0-0

Lundi, 12 mars :

MC Alger - MC Oran 4-0

Classement :

	Pts	J
1). CS Constantine	45	23
2). MC Oran	38	22
3). MC Alger	37	22
4). USM Alger	35	22
5). Paradou AC	35	22
6). ES Sétif	33	22
7). JS Saoura	33	22
8). NA Hussein-Dey	32	22
9). USM Bel-Abbès	26	22
10). O. Médéa	25	22
11). CR Belouizdad	24	23
12). JS Kabylie	22	22
13). US Biskra	22	22
14). DRBT	21	22
15). USM Harrach	21	22
16). USM Blida	15	22

LIGUE 1 MOBILIS : Le MC Oran chute lourdement après 9 matchs sans défaite

Le MC Oran, invaincu depuis la 12e journée de la Ligue 1 de football, est finalement tombé sur le terrain du MC Alger (4-0), lundi soir en clôture de la 22e journée au grand dam de ses supporters, présents en masse à Alger.

La dernière défaite en championnat des "Hamraoua", qui réalisent leur meilleur parcours parmi l'élite depuis plusieurs années, remonte, en effet, au 17 novembre dernier quand ils ont été battus petitement à Constantine (1-0) par le Chabab local, leader actuel de la Ligue 1.

Depuis, les Oranais sont restés sur une dynamique de résultats positifs leur ayant permis de se hisser à la

deuxième place et de se relancer complètement dans la course au titre.

En rendant visite au MCA, lui aussi concerné par cette course, les protégés de l'entraîneur suisse-tunisien Moez Bouakaz espéraient réduire davantage l'écart les séparant des Constantinois qui étaient de sept points, mais avec deux matchs en moins pour les gars d'El-Bahia.

Seulement, et contre toute attente, le MCO, pourtant deuxième meilleure équipe à l'extérieur derrière l'USM Alger, a sombré sur le terrain du 5-juillet que cette formation n'a plus foulé depuis plusieurs années, les matchs des deux équipes à Alger se déroulant ces derniers

temps au stade Omar-Hamadi. Evidemment, la déception fut grande dans les rangs du club-phare de la capitale de l'Ouest, notamment leurs fans qui ont battu, pour l'occasion, le record du plus nombreux déplacement des galeries algériennes de la saison jusque-là.

Mais pour l'entraîneur Bouakaz, cette défaite, sévère soit-elle, ne devra pas tout remettre en cause. "Nous avons livré notre plus mauvais match de la saison, mais on doit se remettre vite au travail pour rebondir dès le prochain match", a déclaré l'ex-coach du RC Relizane, au Mouloudia depuis l'été dernier. Pour cet entraîneur aussi, ses craintes nées du repos auquel a été forcée son équipe depuis le 23 février passé se sont avérées légitimes, estimant qu'en étant stoppés dans leur élan, ses joueurs ont payé cash leur manque de compétition. Toujours est-il que malgré le "naufrage" des Oranais à Alger, les coéquipiers du gardien de but et capitaine, Abderrahmane Nateche, gardent leur deuxième place au classement, mais voient leur avance sur le troisième, le MCA, fondre comme neige au soleil pour passer à une seule unité seulement.

Les "Rouge et Blanc" auront l'occasion de renouer avec la victoire dès la 23e journée quand ils recevront au stade Ahmed-Zabana d'Oran l'US Biskra (12e), samedi prochain.

LIGA ESPAGNOLE DE FOOTBALL (28E J) BETIS SÉVILLE : Boudebouz et Mandi décisifs face à Alaves

Les deux internationaux algériens du Betis Séville, le milieu de terrain Ryad Boudebouz et le défenseur Aïssa Mandi se sont distingués lundi soir lors de la victoire décrochée en déplacement face à Alaves (3-1), en clôture de la 28e journée du championnat d'Espagne de football.

Boudebouz, titulaire lors de cette rencontre a distillé une

passé décisive à Loren à la 77e minute de jeu dans l'action du troisième but de son équipe. Mandi s'est permis lui aussi une magnifique offrande.

Le défenseur a donné à son coéquipier, Javier Garcia, la balle du deuxième but grâce à une talonnade à la 44e minute de jeu. Grâce à cette victoire, le club andalou gagne deux places au classement général

et se retrouve désormais à la 8e position de la Liga avec 40 points, à quatre longueurs des places européennes.

Mandi avait rejoint le Betis en 2016 pour un contrat de cinq ans en provenance de son club formateur le Stade de Reims (France).

Il est devenu l'un des cadres de l'entraîneur Quique Setiën. De son côté, Boudebouz a re-

joint le club sévillan l'été dernier en provenance de Montpellier pour un contrat de quatre ans.

Le milieu offensif algérien (25 sélections) a décidé ainsi de quitter le championnat de France après neuf saisons (301 matchs, 45 buts et 53 passes décisives) où il avait eu à porter également les couleurs de Bastia et de Sochaux.

Infantino au Pérou pour un sommet exécutif de la Fifa



Le président de la Fifa, Gianni Infantino, est arrivé lundi à Lima pour un sommet exécutif de l'organe mondial du football qui doit se pencher sur le système des transferts et le calendrier des matches internationaux.

"Mes amitiés au Pérou et félicitations pour la qualification" au Mondial, a déclaré Gianni Infantino à son arrivée à l'aéroport où il s'est vu offrir un "chullo", bonnet en laine traditionnel.

Des représentants de la Confédération d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes (Concacaf), de la Confédération sud-américaine (Conmebol) et d'Espagne sont attendus à cette réunion à huis clos, selon le site de la Fédération péruvienne de football (FPF).

Outre le système des transferts et le calendrier des matches internationaux, la Fifa va examiner les compétitions féminines et de jeunes: le passage d'un mondial "moins de 17 ans" et "moins de 20 ans", tous les deux ans, à un mondial tous les ans est notamment à l'étude, a déclaré le président de la FPF, Edwin Oviedo, au quotidien sportif *Libero*.

Après Lima, Gianni Infantino doit s'envoler pour Bogota où se tiendra vendredi le Conseil de la Fifa qui doit officialiser l'utilisation de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) pour le Mondial-2018 en Russie (14 juin-15 juillet).

COUPE DU MONDE 2018 : Gernot Rohr : "Le Nigeria veut gagner le mondial"

Le sélectionneur de l'équipe nationale du Nigeria Gernot Rohr ambitionne de remporter la Coupe du Monde 2018 à trois mois juste du coup d'envoi de la compétition en Russie.

"Nous voulons gagner la Coupe du monde" a déclaré le coach des Super Eagles. Le Nigeria n'a jamais remporté la compétition mondiale après avoir participé à cinq tournois.

Les Nigériens sont sortis de la phase de groupes des éditions de 1994, 1998 et 2014, mais ils n'ont jamais progressé au-delà des huitièmes de finale.

"Chaque équipe participant à la Coupe du Monde rêve de la gagner", a déclaré le tacticien franco-allemand. Soyons réalistes, nous croyons en notre rêve et nous travaillons très dur pour y arriver.

Les Super Eagles affronteront la Pologne, la Serbie, la République Démocratique du Congo, l'Angleterre et la République Tchèque dans des matchs amicaux avant leur déplacement en Russie.

Alors que les Super Eagles rencontreront l'Argentine pour la cinquième fois lors de leurs six matches au Mondial, ils ouvriront leur campagne contre la Croatie à Kaliningrad le 16 juin.

"C'est un jeu très important qui pourrait déterminer jusqu'où ira le camp nigérien dans le tournoi, reconnaît Gernot Rohr. Par la suite, ils rencontreront les débutants islandais, le 22 juin à Volgograd, avant de disputer le dernier match de groupe, le 26 juin à Saint-Petersbourg, contre l'Argentine.

"Nous avons un groupe qui est très jeune, ce que nous devons faire est de jouer plus de matchs amicaux contre des équipes qui jouent un football similaire à ceux de la Croatie et de l'Islande", recommande Rohr.

APS

RETRAIT DE LA DÉLÉGATION À LA LFP : L'ancien président Mahfoud Kerbadj débouté par le TAS

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a débouté lundi l'ancien président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj dans son affaire l'opposant à la Fédération algérienne (FAF) qui lui a retiré la délégation de gestion des championnats, a appris l'APS auprès de l'ancien vice-président de la LFP, Faouzi Guellil.

"La décision prise par le TAS ne repose sur aucun fondement et ne fait que compliquer davantage la situation. Personnellement, je suis surpris. Je suis persuadé que les responsables du TAS ont pris cette décision sous la pression d'un élément hexogène. Pour moi, il s'agit purement et simplement d'un règlement de comptes", a-t-il indiqué.

La FAF a annoncé le 21 janvier dernier sa décision de retirer la délégation de gestion des championnats professionnels à la LFP avec effet immédiat, conformément à l'article 20 de la convention qui liait la FAF et la LFP depuis juillet 2011.

La FAF a reproché à la LFP, et à son ancien président Mahfoud Kerbadj, de délivrer les licences aux nouvelles recrues hivernales de l'ES Sétif, alors que le club était interdit de recrutement en raison de salaires impayés.

Kerbadj avait expliqué sa décision par le souci de permettre à l'Entente de qualifier ses nouveaux joueurs en vue de la Ligue des champions d'Afrique, dont le tour préliminaire était programmé entre le 9 et le 11 février.



"Les griefs retenus contre nous ne tiennent pas la route. Notre tort est d'avoir délivré des licences pour un club qui devait qualifier ses nouvelles recrues sur le plan continental du moment qu'il est engagé en Ligue des champions, c'est aberrant. Je persiste et je signe, nous n'avons pas commis de faute grave nécessitant un retrait de délégation", a ajouté Guellil. Et d'enchaîner : "Jusqu'à l'heure actuelle, nous n'avons reçu aucune notification qu'elle soit verbale ou écrite à propos de la décision du TAS.

Nous allons nous concerter pour prendre les décisions adéquates", écartant l'idée de recourir au TAS

de Lausanne (Suisse) : "Cela ne sert à rien de porter une affaire interne sur le plan international".

La FAF a installé un directoire pour gérer les deux championnats professionnels, composé d'Amar Bahloul, Ali Malek et Larbi Oumamar. Une assemblée générale ordinaire devrait se dérouler prochainement, suivie d'une assemblée électorale pour élire une nouvelle équipe dirigeante à la tête de la LFP.

Elu en juillet 2011 à la tête de la LFP, Mahfoud Kerbadj quitte l'instance dirigeante de la compétition alors que son mandat courait encore jusqu'en 2019.

SERIE A ITALIENNE DE FOOTBALL / NAPLES : Sarri regrette l'absence prolongée de Ghoulam

L'entraîneur de Naples (Serie A italienne de football) Maurizio Sarri a regretté l'indisponibilité prolongée du défenseur international algérien Faouzi Ghoulam, blessé depuis le 1er novembre 2017, qualifiant le latéral gauche des Verts comme l'un des meilleurs sur le plan européen.

"Je me suis rendu compte une fois blessé que Faouzi était l'un des deux ou trois meilleurs arrières en Europe, donc il manquerait à n'importe quelle équipe", a affirmé Sarri à l'issue du match nul de son équipe dimanche soir

sur le terrain de l'Inter Milan (0-0) en championnat, cité lundi par la presse locale.

Victime d'une rupture du ligament croisé le 1er novembre 2017 lors de la réception de Manchester City (2-4) en Ligue des champions, Ghoulam allait retrouver la compétition en février dernier face aux Allemands du RB Leipzig en Europa league, avant de contracter une fracture transversale de la rotule droite, nécessitant une nouvelle intervention chirurgicale à la clinique Villa Stuart de Rome.



Ghoulam (27 ans/37 sélections) compte 2 buts en 11 apparitions en championnat avec l'actuel 2e du championnat. A l'issue de ce match nul au stade Giuseppe-Meazza comptant pour la 28e journée de Se-

rie A, le Napoli a cédé sa place de leader à la Juventus de Turin, qui pourrait porter l'écart à quatre points en cas de victoire mardi soir lors du match en retard à domicile face à l'Atalanta Bergame.

CORRUPTION:

L'amende d'un million de francs suisses maintenue contre Jeffrey Webb

Jeffrey Webb, ancien dirigeant de la Confédération d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes (Concacaf) et l'un des protagonistes du scandale de corruption de la Fifa, devra bien s'acquitter d'une amende d'un million de francs suisses (855.000 euros), a jugé lundi la Fifa.

M. Webb, 53 ans, reconnu coupable notamment de "conflit d'intérêt" et "corruption", avait été suspendu à vie en septembre 2016 par

la justice interne de la Fifa qui lui avait aussi infligé une amende de 1 M CHF.

M. Webb avait fait partiellement appel de la décision, contestant seulement l'amende de 1 million de francs suisses.

Lundi, la Fifa a annoncé que sa Commission de recours avait rejeté l'appel partiel, confirmant ainsi la décision prise par la chambre de jugement de la commission d'éthique de la Fifa.

Arrêté à Zurich puis extradé aux Etats-Unis, l'ancien patron de la Concacaf avait plaidé coupable devant la justice américaine de malversations, fraude, racket et blanchiment d'argent.

Au total, la justice américaine a inculpé 42 responsables du football mondial, essentiellement des Sud-Américains mais aussi des Américains comme Chuck Blazer, décédé en juillet après avoir livré de précieuses informations au FBI.

ATLETICO MADRID : LA TUILE POUR GAMEIRO

Blessé à la cuisse, Kévin Gameiro (30 ans) manquera les prochains matchs de l'Atletico Madrid. L'attaquant colchonero "souffre d'une lésion musculaire aux adducteurs de la cuisse droite", a révélé le site officiel madrilène. La durée de son indisponibilité n'a pas été communiquée. Diego Costa a quant à lui été victime "d'une contusion".



Carrick, clap de fin annoncé...

Une page se tournera à Manchester United en fin de saison. Le milieu de terrain Michael Carrick (36 ans, 4 matchs toutes compétitions cette saison), très apprécié à Old Trafford, mettra un terme à sa carrière à l'issue de son contrat en juin, comme il l'a confirmé en conférence de presse.

"Il arrive un moment où, que ça vous plaise ou non, votre corps vous dit qu'il est temps d'arrêter de jouer", a confié l'Anglais, qui a disputé 462 matchs avec MU. Très utilisé lors des deux dernières saisons (42 matchs en 2015-2016 et 38 matchs en 2016-2017), Carrick a été freiné par des blessures ainsi qu'un problème cardiaque détecté en septembre qui a nécessité une opération.

Celui qui a débuté sa carrière en 1999, passant par West Ham, Swindon Town, Birmingham City, Tottenham et Manchester United (depuis 2006), devrait intégrer le staff de José Mourinho l'été prochain.

PROLONGATION EN VUE POUR RONALDO ?

Auteur d'un début de saison plus que moyen, Cristiano Ronaldo a inversé la tendance en cette année 2018. Depuis le mois de janvier, CR7 a disputé 12 rencontres au cours desquelles il a trouvé la faille à 17 reprises. Les récentes prestations du Portugais avec la tunique merengue auraient fait changer Florentino Pérez d'avis.

Lors de la victoire du Real Madrid face à la Juventus en finale de la Ligue des Champions, le président merengue aurait promis à Cristiano Ronaldo une prolongation de contrat ainsi qu'une revalorisation salariale digne de son standing. Neuf mois après, aucune de ses deux promesses n'ont été tenues. Lassé, Cristiano Ronaldo aurait eu envie de quitter la Casa Blanca selon la presse ibérique. Mais voilà, ce début d'année civile canon pourrait finalement lui avoir donné raison de rester.

Selon les publications de Mundo Deportivo, Florentino Pérez serait désormais « engagé à prolonger » Cristiano Ronaldo. Le média catalan ne précise cependant pas jusqu'à quand le Lusitanien serait prolongé (il est actuellement lié jusqu'en 2021) ni le nouveau salaire qu'il percevrait chez les Merengues. Le quotidien annonce tout de même que le patron madrilène serait prêt à répondre positivement aux demandes de sa star. Actuellement, CR7 toucherait 21 millions d'euros par an. Il voudrait désormais être à la hauteur de Neymar et Lionel Messi. Le premier toucherait près de 37 briques annuelles avec le PSG, le second 50 avec le Barça.

La valeur de Salah a explosé !

En achetant Mohamed Salah pour 50 millions d'euros, Liverpool a décidément effectué une bonne affaire l'été dernier. Sur le terrain, l'Égyptien cartonne tout sur son passage et d'un point de vue financier, le Pharaon promet également de rapporter gros. D'après une étude publiée lundi par le Centre international d'étude du sport (CIES) de Neuchâtel (Suisse), l'ailier de 25 ans est tout simplement le joueur du Big Five dont la valeur a le plus fortement augmenté cette saison (hors joueurs transférés ou prolongés) ! Désormais estimé à 162,8 M€, Salah a vu sa valeur grimper de 74,7 M€ en 6 mois ! Le gardien de Manchester City, Ederson (+ 74,4 M€), et son coéquipier Leroy Sané (+ 63 M€) complètent le podium.



Arturo Vidal lance une bombe sur son avenir

Arturo Vidal est un joueur qui sera lié à de nombreux clubs cet été. Avec l'arrivée de Goretzka, le Chilien n'est pas sûr de rester au Bayern. Vidal a été interrogé en interne afin de discuter de la venue de la nouvelle recrue au milieu : Leon Goretzka. Ce joueur est censé remplacer Vidal au milieu de terrain des Bavarois. Voici les propos du principal intéressé : "Je sais que Goretzka arrivera au club mais je ne sais pas où il va jouer. Quant à mon avenir, je ne sais pas si je vais partir ou signer une extension de contrat avec le club. Nous allons prendre le bon chemin." "Je suis prêt à jouer en Europe jusqu'à l'âge de 37 ans, puis je veux revenir au Chili et jouer la dernière année de ma carrière avec Colo Colo." Chelsea est intéressé par le profil du joueur. Son prix est estimé à 50 millions d'euros mais il pourrait fort baisser avec son petit contrat.



AC MILAN : PEPE REINA A PASSÉ SA VISITE MÉDICALE

Pepe Reina est resté à Milan dimanche soir après le match nul et vierge entre l'Inter et le Napoli afin de pouvoir passer sa visite médicale avec les Rossoneri ce lundi matin. A bientôt 36 ans, le portier espagnol en fin de contrat à Naples doit signer ses prochains jours un nouvel accord de deux ans, plus une troisième année en option. Un contrat évalué à 3 millions d'euros par saison.



ALGÉRIE - ETATS-UNIS L'élargissement de la coopération algéro-américaine en matière de santé évoqué à Alger

L'élargissement de la coopération entre l'Algérie et les Etats-Unis dans le domaine de la santé a été au centre des discussions, hier à Alger, entre le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui et l'ambassadeur américain, John Desrocher, indique un communiqué de ce ministère.

Après avoir passé en revue l'état de la coopération dans le domaine de la santé, marquée par l'existence de plusieurs volets de partenariat comme l'imagerie médicale, les équipements de radiothérapie et l'industrie pharmaceutique, les deux parties ont convenu de la nécessité de "hisser ce partenariat à la hauteur des relations politiques excellentes qui unissent les deux pays".

Dans ce cadre, le développement du niveau de représentation et de présence des firmes pharmaceutiques américaines en Algérie a été abordé, tout comme "les aspects liés à la réglementation pharmaceutique à la lumière des déterminants économiques et des choix à faire pour assurer un accès équitable et généralisé aux meilleures thérapeutiques", ajoute la même source.

L'ambassadeur américain a montré un "vif intérêt" pour les perspectives et les opportunités qui seront offertes au titre du projet de nouvelle loi sur la santé, ajoute la même source.

ALGÉRIE - FINLANDE L'ambassadrice de Finlande exprime la volonté de son pays de développer la coopération bilatérale

L'ambassadrice de la République de Finlande en Algérie, Mme Tuula Svinhfvud, a exprimé, lundi à Alger, la volonté de son pays de consolider et développer la coopération bilatérale et de l'élargir pour englober les domaines économique et commercial, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). L'ambassadrice a exprimé, lors de l'audience que lui a accordée le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale établie à l'étranger, à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif, son admiration pour les acquis réalisés par l'Algérie en matière de stabilité grâce à la politique du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, réitérant la volonté de son pays de "développer et élargir la coopération bilatérale pour englober les domaines économique et commercial à travers l'encouragement de l'investissement et l'intensification des rencontres entre opérateurs des deux pays".

La diplomate finlandaise a mis en avant, dans ce contexte, "le rôle de la diplomatie parlementaire dans la réalisation des résultats escomptés par les dirigeants des deux pays". Pour sa part, M. Si Afif a mis en garde contre les dangers du terrorisme que l'Algérie a combattu une décennie durant, expliquant que le pays avait réussi à lutter contre ce fléau grâce à la sagesse du président de la République qui a initié les politiques de la "concorde civile" et de la "réconciliation nationale" plébiscitées par le peuple algérien pour recouvrer la paix.

Abordant la situation économique en Algérie, le président de la Commission a rappelé la nouvelle démarche adoptée par le pays pour diversifier ses revenus économiques hors-hydrocarbures, affirmant, à ce propos, que l'Algérie était capable de réaliser les objectifs de cette démarche au vu de ses ressources humaines et naturelles ou à la faveur d'un accompagnement par ses partenaires dans le cadre du partenariat (gagnant-gagnant). Au volet relations internationales, M. Si Afif a réitéré l'attachement de l'Algérie aux principes de sa politique extérieure fondée sur la non ingérence dans les affaires internes des pays et son soutien aux causes justes à travers le monde, à leur tête le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations unies (ONU).

APS

ALGÉRIE-COLOMBIE

Messahel reçoit le nouveau chargé d'affaires de la Colombie en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu hier au siège du ministère, Fernando Bermudez-Cendales qui lui a remis les lettres de Cabinet l'accréditant en qualité de

Chargé d'affaires en pied de la République de Colombie auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.



ONU - FEMME

Une délégation de l'APN prend part à la 62^e session de la commission de la condition de la femme hier à New York

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN), a pris part à la 62^e session de la commission de la condition de la femme, hier à New York, en concomitance avec la tenue de la réunion annuelle de l'Union interparlementaire (UIP) et des Nations-unies, a indiqué un communiqué de l'Assemblée.

Il fut question, lors de cette réunion, de présenter "les contributions de la commission de la condition de la femme en matière de définition des problèmes et de leur règlement pour la consécration du principe d'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural", tout en insistant sur "le rôle des femmes parle-

mentaires dans l'application des politiques socio-économiques, visant à conférer aux femmes et filles issues des zones rurales, un rôle plus important au sein des circuits de prise de décisions", ajoute le communiqué.

L'APN a été représentée à ces travaux par les députées Nadia Labidi et Chaalal Wafaa, conclut le document.

ALGÉRIE - KUWEIT

APS-KUNA: examen des moyens de renforcer la coopération entre les deux agences

Le Directeur général de l'Agence de presse algérienne (APS), M. Abdelhamid Kacha et le président du Conseil d'Administration, Directeur général de l'agence de presse koweïtienne (KUNA) et le président de Fédération des agences de presses arabes (FANA), Cheikh Mubarak Al-Duajj Al-Ibrahim Al-Sabah ont examiné, lundi à Koweït, les moyens de renforcer la coopération entre les deux agences.

Lors d'un entretien qui a eu lieu au siège de l'agence koweïtienne, dans le cadre de la visite officielle qu'effectue M. Kacha au Koweït à l'invitation de son homologue koweïtien, les deux responsables ont examiné les moyens d'élargir la coopération entre l'APS et KUNA à divers domaines d'intérêt commun, notamment l'échange d'informations, de photos, de visites et

d'expertises ainsi que la coordination des positions dans les fora médiatiques régionaux et internationaux.

Les deux responsables ont mis l'accent sur "la nécessité de poursuivre les consultations pour développer davantage les solides relations bilatérales en vue de bénéficier des expériences réussies et être au diapason des services d'information les plus modernes et les développements accélérés que connaît le domaine de l'information au niveau mondial".

Dans ce contexte, les responsables des deux agences se sont félicités de la coopération "permanente et constructive" entre les deux institutions médiatiques, et ce depuis de longues années et ont convenu de "la nécessité de développer, de renforcer et de hisser cette coopération au niveau des

excellentes relations historiques existant entre les deux pays frères".

Ils ont évoqué, à ce propos, les moyens de dynamiser l'accord de coopération signé, depuis plusieurs années, entre l'APS et KUNA.

Intervenant à cette occasion, M. Kacha a tenu à saluer les institutions médiatiques koweïtiennes pour "leur rôle dans le soutien des causes arabes, la contribution au développement de l'information arabe et la diffusion de la culture à travers les publications journalistiques et intellectuelles couvrant l'ensemble des pays arabes".

De son côté, Cheikh Mubarak Al-Duajj Al-Ibrahim Al-Sabah a salué le rôle de l'APS dans "la promotion des fortes relations liant les deux pays et la consolidation des liens entre les deux peuples frères", appelant à "la conjugaison des efforts

des différentes institutions médiatiques arabes en vue de développer le discours médiatique commun, lutter contre le terrorisme et faire face aux campagnes médiatiques visant à ternir l'image de l'homme arabe".

Par ailleurs, l'entretien a porté sur le rôle "crucial" de la FANA en matière de formation des journalistes d'agences de presse et son attachement au renforcement de la coopération avec les institutions médiatiques régionales et internationales à l'effet de développer le secteur de l'information dans les pays arabes.

Après cet entretien, M. Kacha, accompagné de Cheikh Mubarak Al-Duajj, a visité les différents services rédactionnels de KUNA où il a reçu des explications sur la nature de leur travail et les développements qu'elle a connus ces dernières années.

ALGÉRIE- AFRIQUE

M. Kaouane insiste sur le droit des téléspectateurs africains à suivre "sans chantage" les compétitions sportives

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a insisté, hier à Kigali, sur la nécessité d'une production de contenus de "qualité" et le droit des téléspectateurs africains à suivre "sans chantage" les compétitions sportives et ce, lors d'entretiens qu'il a eus avec des responsables africains en marge de la 11^{ème} session de l'Assemblée générale de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR).

M. Kaouane s'est entretenu, à cette occasion, avec la ministre rwandaise des Affaires étrangères, Mme Louise Mushikiwabo, à laquelle il a souligné "l'excellence des relations qui existent entre l'Algérie et le Rwanda".

Le ministre de la Communication, par ailleurs, eu un entretien avec son homologue ghanéen, avec lequel il a eu des "échanges sur les expériences des deux pays en matière de développement audiovisuel et dans le domaine du déploiement numérique".

M. Kaouane a exprimé, à cette effet, "le vœu que l'expérience africaine en matière de déploiement technologique et technique soit impérativement accompagnée d'une production de contenus attractifs et de qualité, à la hauteur de la richesse historique et culturelle du continent africain".

D'autre part, le ministre de la Communication a eu un échange de vues

avec le directeur général de l'UAR, Grégoire N'Djaka, ayant porté notamment sur "la dynamique continentale en matière de généralisation de la Télévision numérique terrestre (TNT), qui a pour horizon contraignant, en même temps un challenge technologique, la date fixée à 2020, de l'arrêt de la diffusion analogique". A cet égard, M. Kaouane a invité l'UAR "en tant qu'acteur continentale fédérateur, à s'investir pleinement dans la promotion et la protection du droit de chaque citoyen africain à suivre les compétitions sportives continentales sans avoir à subir le diktat et le chantage auxquels est soumis le téléspectateur africain".